

RAPPORT ANNUEL CONJOINT 2007

COOPERATION

Entre

LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

Et

LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

Dakar, le 15 décembre 2008

SOMMAIRE

1. RESUME	1
2. BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE.....	2
2.1. SITUATION POLITIQUE	2
2.2. SITUATION ECONOMIQUE.....	3
2.3. SITUATION DE PAUVRETE ET SITUATION SOCIALE	5
3. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS	7
3.1. SECTEURS DE CONCENTRATION DU 9EME FED	11
3.1.1. APPUI BUDGETAIRE.....	11
3.1.2. BONNE GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET JUDICIAIRE	12
3.1.3. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS.....	13
3.1.4. INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT	16
3.1.5. DECENTRALISATION ET ACTIONS DE PROMOTION ECONOMIQUE AU NIVEAU LOCAL (8 ^{EME} FED).....	17
3.2. PROJETS ET PROGRAMMES HORS SECTEURS DE CONCENTRATION	18
3.2.1. COMMERCE	18
3.2.2. PECHE	20
3.2.3 CULTURE	20
3.2.4 FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE (FCT)	21
3.3. AUTRES INSTRUMENTS.....	22
3.3.1 FONDS STABEX.....	22
3.3.2 SECTEUR MINIER – FONDS SYSMIN	23
3.3.3 BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	24
3.3.4 ACCORD DE PECHE SENEGAL –UE	26
3.3.5. COOPERATION REGIONALE	26
3.3.7. MIGRATIONS / MECANISME DE REACTION RAPIDE	29
3.3.8. OFFICE HUMANITAIRE DE LA COMMISSION EUROPEENNE	29
4. COHERENCE DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT	29
5. STRATEGIE UE-AFRIQUE.....	30
6. COORDINATION DES BAILLEURS ET HARMONISATION	30
7. DIALOGUE AVEC LES ACTEURS NON ETATIQUES, LES AUTORITES LOCALES ET LE PARLEMENT.....	31
8. CONCLUSIONS	31

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Indicateurs clés de performance macro-économique**
- Annexe 2 : Indicateurs clés des Objectifs du Millénaire pour le Développement**
- Annexe 3 : Profil de gouvernance et Plan d'action de la Gouvernance du 10^e FED**
- Annexe 4 : Le 9^e FED et les FED précédents à la clôture de l'année financière 2007**
- Annexes 5 : La concentration par secteur des ressources engagées sur le 9^e FED**
- Annexe 6 : Projets régionaux**
- Annexe 7 : Projets de la BEI**
- Annexe 8 : Stabex**
- Annexe 9 : Utilisation de l'appui budgétaire général**
- Annexe 10 : Les lignes budgétaires**
- Annexe 11 : Calendrier indicatif des déboursements du 9^e FED et des FED précédents**
- Annexe 12 : Engagements programmés du FED en 2008 (y compris les activités liées au Partenariat Afrique-UE et les Actions Prioritaires)**
- Annexe 13 : Questionnaire de l'EAMR sur l'efficacité de l'aide**
- Annexe 14 : Matrices des bailleurs sur l'aide actuelle et future**
- Annexe 15 : Matrices des bailleurs sur les rôles actuels et futurs**

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ABSRP :	Appui Budgétaire à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ACAB :	Arrangement Cadre relatif aux Appuis Budgétaires
ANSD :	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BM :	Banque Mondiale
CDMT :	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDSMT :	Cadre de Dépenses Sectoriel à Moyen Terme
CSPLP :	Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté
DCEF :	Direction de la Coopération Economique et Financière
DDI :	Direction de la Dette et de l'Investissement
DGF :	Direction Générale des Finances
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDS :	Enquête Démographie Santé
FDD :	Fonds de Dotation pour la Décentralisation
FECL :	Fonds d'Equipement des Collectivités Locales
FMI :	Fonds Monétaire International
GC :	Groupe Consultatif
HIMO:	Haute Intensité de la Main d'Œuvre
IDH :	Indice de Développement Humain
MEF :	Ministère de l'Economie et des Finances
MITTT :	Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres, des Télécommunications et des Tics
NEPAD :	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONAS:	Office National de l'Assainissement du Sénégal
PAP :	Plan d'Action Prioritaire
PAPNBG :	Programme d'Appui au Programme National de Bonne Gouvernance
PADELU :	Programme d'Appui au Développement Local Urbain
PAR :	Programme d'Appui aux Régions
PEPAM:	Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PNDS :	Programme National de Développement Sanitaire
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE :	Pays Pauvres Très Endettés
PRAESC :	Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance
PRDCC :	Programme de Renforcement et de Développement des Capacités Commerciales
PSIDEL :	Programme de Soutien aux Initiatives de Développement Local
PTIP :	Programme Triennal d'Investissement Prioritaire
RAC :	Rapport Annuel conjoint
SCA:	Stratégie de Croissance Accélérée
SONES:	Société Nationale des Eaux du Sénégal
SRP :	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TBS :	Taux brut de scolarisation
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

1. RESUME

L'année 2007 a été marquée par l'organisation des élections présidentielle, législatives et sénatoriales. L'élection présidentielle a enregistré la participation de quinze candidats et s'est déroulée en présence d'observateurs nationaux et internationaux et a vu la réélection de Maître Abdoulaye Wade au premier tour du scrutin. Les autres élections se sont traduites par une victoire de la coalition présidentielle dans les deux chambres du parlement dans un contexte de boycott par une partie de l'opposition.

Le taux de croissance réelle de l'économie est estimé en 2007 à 4,6%. Cette reprise, après la mauvaise année 2006, résulte du redressement du secteur secondaire et du maintien du dynamisme du secteur tertiaire.

L'inflation s'est établie à 5,9%, en raison notamment de la hausse des prix des produits alimentaires qui ont crû d'environ 7% et de la flambée du prix du baril de pétrole.

Les recettes fiscales ont connu une progression en 2007 de 12,6% malgré la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés. Les dépenses publiques ont enregistré une hausse moindre (4,4%) liée essentiellement à l'allègement du poids de la dette.

Le déficit public s'est amélioré entre 2006 et 2007 de 2,6 points du PIB en s'établissant à 3,2% contre 5,8% en 2006.

L'année 2007 a vu également la tenue du Groupe Consultatif pour le financement du DSRP II. Le montant des financements promis sur la période 2007-2010 (1902 milliards F.CFA) dépasse largement les besoins exprimés.

Les réformes se sont également poursuivies dans le domaine économique et financier (allègement des procédures administratives, réformes budgétaires, code des marchés publics...).

La mise en œuvre du programme de coopération a permis l'engagement de la totalité du 9^{ème} FED, ce qui constitue une première dans l'histoire de la coopération entre le Sénégal et l'Union européenne.

Les contrats signés se chiffrent à plus de 115 M€ en 2007 auxquels il faut ajouter près de 22 M€ au titre de la coopération régionale.

Les engagements prévus dans le cadre des programmes régionaux ont également très largement dépassé les prévisions grâce à la signature de deux contrats dans le cadre des facilités « Eau » et « Energie ».

Quant aux paiements sur le Programme Indicatif National (PIN 9^{ème} FED), les résultats sont élevés avec un niveau de 50.5 Millions € (contre 29.3 Millions € en 2006).

2. BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE

2.1. SITUATION POLITIQUE

Au plan politique, l'année 2007 a été marquée par l'organisation de plusieurs élections : présidentielle, législatives et sénatoriales.

En effet, le 25 février 2007 s'est tenue l'élection du Président de la République avec quinze candidats en lice. Le scrutin général qui a concerné les électeurs civils a été précédé les 17 et 18 février par le vote des militaires et paramilitaires.

Cette élection s'est déroulée en présence de deux mille cinq cent observateurs nationaux et internationaux et a été couverte par une centaine de journalistes sénégalais et étrangers. Le constat fait est que globalement le scrutin a été libre, transparent, démocratique et apaisé. Il a enregistré un fort taux de participation (70,52 %) et le Président Maître Abdoulaye Wade a été réélu au premier tour avec 55,82 % des voix.

Toutefois, une partie de l'opposition constituée de partis politiques notamment le PS, l'AFP, la LD/MPT, le PIT a contesté les résultats en émettant, entre autres raisons, des doutes sur la fiabilité du fichier électoral. Elle a saisi le Conseil Constitutionnel qui n'a pas retenu les arguments avancés et a proclamé les résultats définitifs le 10 mars 2007.

Auparavant, un audit du fichier électoral avait été décidé suite à une rencontre entre les partis politiques et le Ministre de l'Intérieur. La commission d'audit du fichier électoral mise sur pied était composée de représentants de l'opposition, des partis au pouvoir et de leurs alliés, du Ministère de l'Intérieur, de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) et de ceux de la société civile. Un rapport a été établi et rendu public par la société civile, porte-parole de la commission. Il résulte dudit rapport que : *« Concernant le fichier lui-même, les tests effectués laissent planer quelques doutes sur la possibilité éventuelle d'inscription multiples sans pouvoir l'établir. Cependant, avec tous les tests et vérifications réalisés, rien ne permet d'établir que le fichier électoral n'est pas suffisamment fiable pour aller à la prochaine élection présidentielle »*. C'est dans ces conditions que l'élection présidentielle a été organisée.

Suite au refus de reconnaître le résultat du scrutin présidentiel, les principaux partis d'opposition regroupés au sein du « **Front Siggil Sénégal** », ont décidé de boycotter les élections législatives du 3 juin 2007 qui ont connu un faible taux de participation (34,75).

Ces élections législatives ont vu la participation de quatorze formations politiques dont quatre coalitions de partis, la plupart étant de la mouvance présidentielle. 131 des 150 sièges à l'Assemblée Nationale reviennent ainsi à la majorité. Les élections locales qui devaient se tenir en mai 2007 ont été reportées en 2008.

En 2007, le bicaméralisme a été réinstauré avec la mise en place d'un Sénat qui compte 100 membres. Le 19 août 2007, 35 sénateurs ont été élus. Sur ces 35 sièges, 34 reviennent au parti de la majorité, le PDS. Les 65 sénateurs restants ont été nommés par le Président de la République. Ainsi, le Parlement reste dominé par la coalition au pouvoir et les 40% des sièges des sénateurs sont occupés par les femmes.

Le Conseil de la République pour les Affaires Economiques et Sociales (CRAES) a été dissout et le Conseil Economique et Social créé de nouveau.

2.2. SITUATION ECONOMIQUE

Après avoir enregistré un ralentissement en 2006, consécutif notamment à la persistance de la flambée du prix du pétrole, à la crise des Industries Chimiques du Sénégal et au déficit pluviométrique, l'activité économique a connu une progression en 2007. En effet, le taux de croissance réelle de l'économie est estimé à 4,6% à la faveur du redressement du secteur secondaire et du maintien du dynamisme du secteur tertiaire.

La situation du secteur secondaire s'est améliorée après la léthargie observée en 2006 et consécutive au contexte de crise dans lequel il a évolué. Cette évolution a été induite par la vigueur du secteur des Bâtiments et Travaux Publics, la bonne tenue des secteurs énergétique et des corps gras alimentaires mais aussi par un début de reprise de l'activité de production des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) et de la Société Africaine de Raffinage (SAR). Ainsi, la croissance de ce secteur est attendue, en 2007, en hausse de 4,3% après une hausse de 0,6% en 2006.

Le secteur tertiaire, moins affecté par la hausse des prix des produits pétroliers, enregistrerait une croissance estimée à 6,4% contre 5,5% en 2006. Cette croissance serait tirée en grande partie par le dynamisme du sous secteur des télécommunications qui croîtrait de 14%.

Quant au secteur primaire, il enregistrerait une quasi stabilité en raison d'une contre performance, pour la seconde année consécutive, du sous secteur agricole (-8,6%) malgré le soutien de l'Etat en matière de fourniture d'engrais. Cette baisse de la production agricole serait liée notamment au recul de la pluviométrie de plus de 30% dans la plupart des localités, par rapport aux tendances passées.

Par ailleurs, l'inflation s'est située à 5,9%, en raison notamment de la hausse des prix des produits alimentaires qui ont crû d'environ 7% et de la flambée du prix du baril de pétrole. La hausse des prix des produits alimentaires résulte de celle des cours mondiaux des produits de base mais aussi à la fin des subventions introduites en 2006 pour retarder l'effet de l'accroissement des prix du pétrole.

Dans le domaine des finances publiques, les recettes fiscales ont progressé en 2007 de 12,6% malgré la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés. Les dépenses publiques ont enregistré une hausse moindre (4,4%) liée essentiellement à la baisse des remboursements de la dette. Les difficultés de 2006, liées en particulier aux subventions au secteur énergétique, se sont en partie répercutées sur la trésorerie de 2007 avec la nécessité de faire des économies dans plusieurs secteurs en fin d'année notamment, pour retrouver les grands équilibres macroéconomiques.

Au total, le déficit public (base ordonnancement) s'est amélioré entre 2006 et 2007 de 2,6 points du PIB en s'établissant à 3,2% contre 5,8% en 2006.

S'agissant de la position extérieure, elle serait caractérisée par un déficit extérieur courant (dons compris) estimé à 10,1% du PIB largement compensé par un excédent du compte de capital et d'opérations financières liée essentiellement aux transferts des migrants. Au total, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 69,5 milliards FCFA.

En ce qui concerne la situation monétaire, les avoirs extérieurs nets progresseraient de 3,3% et les crédits intérieurs augmenteraient de 9%. Au total, la masse monétaire enregistrerait une hausse de 7,1%.

Les autorités ont également poursuivi la mise en œuvre des réformes sur le plan économique et financier. Ces réformes ont concerné les procédures administratives, la fiscalité, la gestion budgétaire, les marchés publics, la justice et le secteur énergétique.

S'agissant de l'allègement des procédures administratives, un guichet unique a été installé à l'Agence de Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX) et a permis de faire passer le nombre de jours de création d'une entreprise de 67 jours à 48 heures.

Au plan fiscal, le logiciel de gestion des taxes (SIGTAS) a été déployé au Centre des Grandes Entreprises (CGE) en 2007. Ce déploiement qui concerne la Taxe sur la Valeur Ajoutée est effectif.

Par ailleurs, pour atténuer l'impact de la hausse des prix internationaux des produits alimentaires et énergétiques sur l'inflation, le Gouvernement a procédé à la suspension des droits de douane pour le lait en poudre, le riz et le blé ainsi que la suspension de la TVA pour le lait en poudre et la farine. La subvention du gaz butane a été maintenue. Ces subventions sont estimées à 49 milliards de FCFA.

La loi sur l'harmonisation de la fiscalité sur les salaires entre les hommes et les femmes a été votée par l'Assemblée Nationale. Elle entre dans le cadre de la stratégie nationale d'équité et de genre.

En ce qui concerne les réformes budgétaires et financières, la gestion axée sur les résultats a été renforcée. La décentralisation du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) pour les Ministères de l'Education et de la Santé sera renforcée par une augmentation du budget décentralisé aux deux secteurs et l'élargissement du champ des collectivités locales. Le logiciel SIGFIP va être étendu à la phase de paiement de la chaîne de la dépense permettant ainsi une meilleure visibilité sur le suivi des instances de paiements.

Dans le cadre de la préparation du budget de 2008, quatre nouveaux ministères ont été intégrés dans les CDSMT (Infrastructures-Assainissement, Solidarité nationale, Transports terrestres et transports aériens et Enseignement technique et formation professionnelle), soit un total de douze ministères sous CDSMT.

Les projets de lois de règlement de 2002 et 2003, ainsi que les comptes de gestion de 2004 ont été déjà transmis à la Cour des Comptes. Il reste à transmettre la loi de règlement de 2004. Les moyens de la Cour des Comptes ont été renforcés pour améliorer sensiblement le contrôle externe, même si les problèmes de fond demeurent (lenteurs et problèmes structurels).

Le Gouvernement a également mené au cours de l'année 2007 avec l'appui financier de la Commission Européenne un exercice sur le cadre de mesure de la performance en matière de gestion des finances publiques (PEFA), qui a permis de faire un diagnostic élargi des réformes menées et de déterminer les axes de renforcement. L'actualisation du plan de réformes budgétaires, au vu des résultats du PEFA, devrait être finalisée dans le courant du premier trimestre 2008.

Pour ce qui est des marchés publics, le Gouvernement a adopté un nouveau code ; une Autorité de régulation indépendante et une Direction Centrale des Marchés publics (DCMP) ont été mises en place.

Dans le secteur énergétique, le Gouvernement a autorisé l'ajustement des tarifs du secteur de l'électricité pour tenir compte de l'évolution du prix du baril de pétrole et a procédé à la recapitalisation de la Société Nationale d'Electricité (SENELEC) pour un montant de 65 milliards de FCFA. Par ailleurs, le Gouvernement a racheté les actions des pétroliers de la SAR et institué un Fonds de Sécurisation des Importations des Produits Pétroliers (FSIPP) pour soutenir l'activité de raffinage.

Le Groupe Consultatif pour le financement du DSRP II s'est réuni avec succès à Paris les 3 et 4 octobre 2007.

Le succès de cette réunion du 6^{ème} Groupe Consultatif peut se mesurer à travers le montant très élevé des financements promis sur la période 2007-2010 (1902 milliards de FCFA) qui couvre largement les besoins exprimés. Les engagements pris au Groupe Consultatif ont été consignés dans une matrice qui devrait être suivie régulièrement.

Pour la première année de mise en œuvre du DSRP II il a été retenu, compte tenu de multiples facteurs et du temps imparti, de faire une revue des indicateurs en lieu et place du rapport d'avancement.

Par ailleurs, au cours de l'année 2007, les activités relatives à la Stratégie de Croissance Accélérée ont porté principalement sur l'élaboration et l'adoption de la Loi d'orientation de la SCA par l'Assemblée Nationale le 30 décembre 2007 et par le Sénat le 31 décembre 2007. La loi d'orientation fixe les dispositions devant permettre la mise en œuvre de la SCA. Elle définit les principes directeurs qui sous-tendent la SCA, les objectifs et axes stratégiques, les instruments et organes de mise en œuvre et de suivi.

2.3. SITUATION DE PAUVRETE ET SITUATION SOCIALE

Les politiques de développement mises en œuvre par le Gouvernement du Sénégal sont guidées par la stratégie déclinée dans la deuxième génération du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) couvrant la période 2006-2010.

Le Groupe Consultatif a permis de faire un bilan de l'impact du DSRP I et a montré que la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 57,1% à 50,6% entre 2001 et 2005.

Education

Au cours de la période 2000 à 2006, les nouveaux inscrits au cours d'initiation (CI) dans les écoles publiques et privées sont passés à plus de 300 000, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 4,5%. Au cours de cette période, la proportion de filles parmi les nouvelles recrues a sensiblement augmenté. En 2006, les filles ont représenté un peu plus de la moitié des effectifs enrôlés (50,4%).

Une forte progression est également notée sur les effectifs de l'élémentaire. En effet, le taux d'accroissement moyen annuel a atteint 5% durant la période 2000-2006, alors que le taux d'accroissement de la population scolarisable se situe à 2,7%.

Au cours des six dernières années, la capacité du système éducatif à accueillir les enfants en âge scolaire s'est régulièrement accrue. Le taux brut de scolarisation (TBS) est passé de 71,8% en 2000 à 81,8% en 2006¹, soit un gain de 10 points. Cependant, ce taux reste en deçà de l'objectif de 85% fixé dans le cadre du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF).

Le système éducatif reste marqué par l'ampleur du redoublement et des abandons qui se situent en moyenne à 11% et 5% respectivement. Le taux de redoublement augmente au fur et à mesure que l'on progresse dans le cycle en passant de 5,9% au CI à plus de 22,2% en classe de CM2.

Santé

En dépit d'une importante baisse entre 1992-2005, le taux de mortalité infanto-juvénile reste élevé (121 pour mille en 2005 contre 157 pour mille en 1992 selon les Enquêtes Démographiques et de

¹ Les données sur le TBS ont été revues suite à la prise en compte des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 (RGPH 3) publiées en décembre 2006.

Santé IV et II). Les maladies diarrhéiques, la malnutrition, le paludisme et les infections respiratoires aiguës demeurent les principales causes de cette mortalité.

Des efforts importants ont été fournis pour disposer d'informations pertinentes pour le suivi des activités de soins obstétricaux d'urgence et des soins essentiels aux nouveaux nés. Aussi, les indicateurs de suivi se sont-ils améliorés et ont atteint, pour les accouchements assistés 62,57%, la couverture vaccinale de Penta 3 94% et celle de la rougeole 84%.

Le Cadre de Dépense Sectoriel à Moyen Terme a permis d'identifier et de mieux doter en ressources les axes prioritaires du secteur. Ainsi, le budget de l'Etat (fonctionnement et investissement) est passé de 69 milliards 224 millions à 75 milliards 180 millions en 2007.

Le Gouvernement avait initié le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 1998-2007) qui cible parmi ses objectifs prioritaires la réduction de la mortalité infanto-juvénile. Ce plan est actuellement achevé et un nouveau PNDS est en cours d'élaboration (a priori pour 2009).

Assainissement

L'accès des populations à l'assainissement en milieu urbain a continué à s'améliorer en 2007. Le pourcentage de la population urbaine ayant accès à l'assainissement se situe à 62,5% contre 61% en 2006 et 59% en 2005. Les objectifs à atteindre pour 2010, 2012 et 2015 sont respectivement de 65%, 72% et 78%.

En milieu rural, l'accès à un système autonome d'évacuation des eaux usées et des excréments est passé de 17% en 2004 à 19% en 2006 et devrait atteindre 33% en 2010 et 59% en 2015.

Hydraulique

Selon les données de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS 2005-2006), plus de deux ménages sur cinq (46,3%) disposent d'un robinet intérieur, 18,3% s'approvisionnent par les bornes fontaines publiques et 2,4% utilisent le robinet du voisin, soit un taux d'accès à l'eau courante de 67,0%. L'eau courante qui garantit de meilleures conditions de salubrité, est la principale source d'approvisionnement pour la presque totalité des ménages de Dakar (98,4%) et pour 82,0% des ménages des autres villes. Cette proportion reste faible en milieu rural (45,5%) où près de la moitié des ménages s'approvisionne à partir d'une source non protégée.

Décentralisation

Le montant du fonds de dotation à la décentralisation (FDD) a connu une hausse, passant de 12,3 en 2006 à 13,3 milliards de FCFA en 2007. L'objectif est de faire évoluer ce fonds à plus de 15 milliards de FCFA en 2008. Le Fonds d'Équipement des Collectivités Locales (FECL) a également enregistré une augmentation entre 2006 et 2007, en passant de 7 milliards à 10,5 milliards de FCFA.

Environnement

En plus de la ratification de l'ensemble des conventions internationales sur l'Environnement, le Sénégal a intégré la protection de l'environnement dans sa politique nationale de développement, notamment à travers son DSRP. Cette mission est mise en œuvre à travers l'exécution, depuis 2005, d'un CDSMT.

Les objectifs du DSRP dans ce sous-secteur sont : promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles et conserver la biodiversité ; lutter contre la désertification et sauvegarder la

faune et la flore ; lutter contre les pollutions, nuisances et risques ; sauvegarder l'environnement marin et côtier ; valoriser les ressources sauvages ; promouvoir les modes de production et de consommation durables dans tous les secteurs de développement. Mais en réalité, peu d'importance est accordée à l'Environnement. En effet, il n'y a pas de coordination entre les mécanismes de suivi du DSRP et les mécanismes de revue sectorielle du CDSMT.

Au niveau européen, la politique environnementale est soutenue par un Appui Budgétaire Sectoriel des Pays –Bas. La Délégation de la Commission Européenne n'intervient quant à elle que de façon transversale dans ce secteur tout en participant activement aux réunions des bailleurs de fonds.

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

Trois objectifs du millénaire pour le développement (OMD) relèvent de la santé (quatre si l'on tient compte de la cible 2 de l'OMD1 qui est « réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim »).

Toujours concernant la santé, si des progrès ont été réalisés en termes de réduction de la mortalité (mortalité infanto – juvénile de 121/1000 en 2005 – OMD4 ; mortalité maternelle de 401/100 000 naissances vivantes en 2005- OMD5) ; il n'en demeure pas moins que les gaps pour atteindre les cibles prévues par les OMD restent importants. Selon les estimations réalisées par le ministère de la santé, le taux de mortalité infanto -juvénile devrait être de 44/1000 en 2015 et le taux de mortalité maternelle de 139/100.000 naissances vivantes. Pour l'OMD6 « Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies », les résultats à date pour le VIH/Sida peuvent faire espérer de bons résultats. En effet, la prévalence dans la population générale a été estimée en 2005 à moins de 1%. Pour le paludisme, des résultats importants pourraient être obtenus, la morbidité palustre a baissé entre 2006 et 2007 en passant de 33,57% à 22,27%. En revanche pour la tuberculose, des efforts importants sont nécessaires.

Pour le secteur de l'éducation les éléments ci-après portent sur l'OMD 2 « Assurer l'éducation primaire pour tous » et l'OMD 3 « Promouvoir l'égalité des sexes et l'automatisation des femmes ».

Selon le rapport annuel du ministère de l'éducation, le taux d'achèvement dans le cycle élémentaire a été de 55,7% en 2007, avec un taux d'abandon et un taux de redoublement de 9,2% chacun. Ainsi, l'achèvement du cycle élémentaire, tout comme le rendement interne restent faibles pour permettre la réalisation de l'OMD 2 en 2015.

Concernant l'OMD3, la parité filles / garçons dans le primaire est réalisée au niveau national (Indice de parité entre les sexes de 1,07 en 2007). L'indice de parité entre les sexes en 2007 a été de 0,85 pour le cycle moyen et 0,66 pour le cycle secondaire. Dans l'enseignement supérieur, les filles ont représenté environ 34% des effectifs en 2007. Des progrès importants devraient être réalisés, particulièrement pour les cycles secondaire et supérieur.

3. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS

Mise en œuvre globale

Le 10^{ème} FED, signé le 9 décembre 2007 à Lisbonne entre le Commissaire Louis Michel et le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances Abdoulaye Diop s'élève à 288 M€, y compris le montant de la tranche incitative liée aux engagements du gouvernement en matière de bonne gouvernance.

Les secteurs de concentration retenus sont les suivants :

- « Appui à l'intégration régionale et commerciale » pour un montant de 75 M€ qui inclut le financement d'infrastructure routière, des appuis à la SCA et à la bonne gouvernance ;

- « Infrastructures d'assainissement » pour un montant de 40 M€ ;
- Des appuis budgétaires à la Stratégie de Lutte contre la Pauvreté pour un montant de 150 M€ ;
- hors concentration : des appuis au secteur de la culture, aux acteurs non étatiques et divers appuis techniques pour 23 M€.

Tableau 1 : Situation globale des PIN Sénégal au 31.12.2007 – chiffres cumulés

	Dotation	Décisions	Contrats	Paiements	Décisions	Contrats	Paiements
	M€				%		
7 ^{ème} FED + FAS	138,5	138,5	137,1	137,1	100,0	99	99
8 ^{ème} FED + FAS	155,7	144,3	140,9	136,6	92,7	90,5	87,7
9 ^{ème} FED	301,4	301,4	218,2	80,9	100	72,4	26,4
Total	595,6	584,2	496,2	354,6	98,1	83,3	59,5

En ce qui concerne les FED précédents, on notera en premier lieu que la totalité du 9ème FED a fait l'objet de décisions de financement. Cet engagement de la totalité d'un FED au moment de la signature du suivant est une première dans l'histoire de la coopération entre le Sénégal et l'Union européenne. Les décisions de financements intervenues en 2007, suite à l'addendum à la Stratégie de Coopération et au PIN 9^{ème} FED signé le 29 juin 2007, se sont élevés à 71,6 M€, et portent sur les projets suivants :

- Un projet de voiries urbaines à haute intensité de main d'œuvre (Grand Dakar et Ziguinchor) : 27.6 M€
- La route Kaolack-Mbirkelane : 14 M€
- Un projet de relance économique et sociale en Casamance : 7 M€
- Le financement à Dakar de l'émissaire de Cambérène : 8 M€
- Un avenant au financement de la route Mbirkelane-Tambacounda : 5 M€
- Un projet d'appui à la lutte anti mines en Casamance : 4 M€
- Un projet d'appui à la lutte contre la grippe aviaire : 1.99 M€ et enfin,
- Un financement de 4 M€ au titre de la Facilité de Coopération Technique qui permet le financement d'expertises techniques à la demande du gouvernement.

En terme de contractualisation, ce sont plus de 115 M€ qui ont été engagés au cours de l'année 2007 auxquels il faut ajouter près de 22 M€ au titre de la coopération régionale. Ce niveau n'avait jamais été atteint dans la coopération Sénégal-Union européenne. Les principaux engagements ont porté sur les contrats de travaux au titre du projet de réhabilitation de la route Mbirkelane-Tambacounda (30,8 M€ et 28,2 M€ respectivement pour les lots 1 et 2) et de nombreux contrats, considérés à risques mais qui ont pu être signés dans les derniers jours de l'année (assistance technique ANSD, cartographie numérique de 36 communes, contrats de travaux d'assainissement Pikine-Khouma).

Les engagements prévus au titre des programmes régionaux ont également très largement dépassé les prévisions grâce à la signature de deux contrats dans le cadre des facilités « Eau » et « Energie ».

Pour ce qui est des paiements, les résultats sont élevés avec un niveau de 50.5 M€ bien que légèrement inférieurs aux prévisions en raison d'un démarrage difficile du grand projet de route Mbirkilane-Tambacounda. Si l'on comptabilise les paiements dans le cadre du Programme Indicatif régional (8 M€), les décaissements Stabex (1.3 M€) et les paiements sur les lignes budgétaires (3.9 M€), ce sont donc 63.9 M€ qui ont été déboursés par la Commission en faveur du Sénégal en 2007. Parmi ces paiements, on notera le décaissement de 13 M€ d'aide budgétaire qui a pu être réalisé le 31 décembre 2007.

Le tableau 2 ci-après montre l'évolution des engagements financiers et des décaissements entre 2000 et 2007.

Tableau 2 : Evolution des engagements et décaissement 2000 - 2007 (en M€)

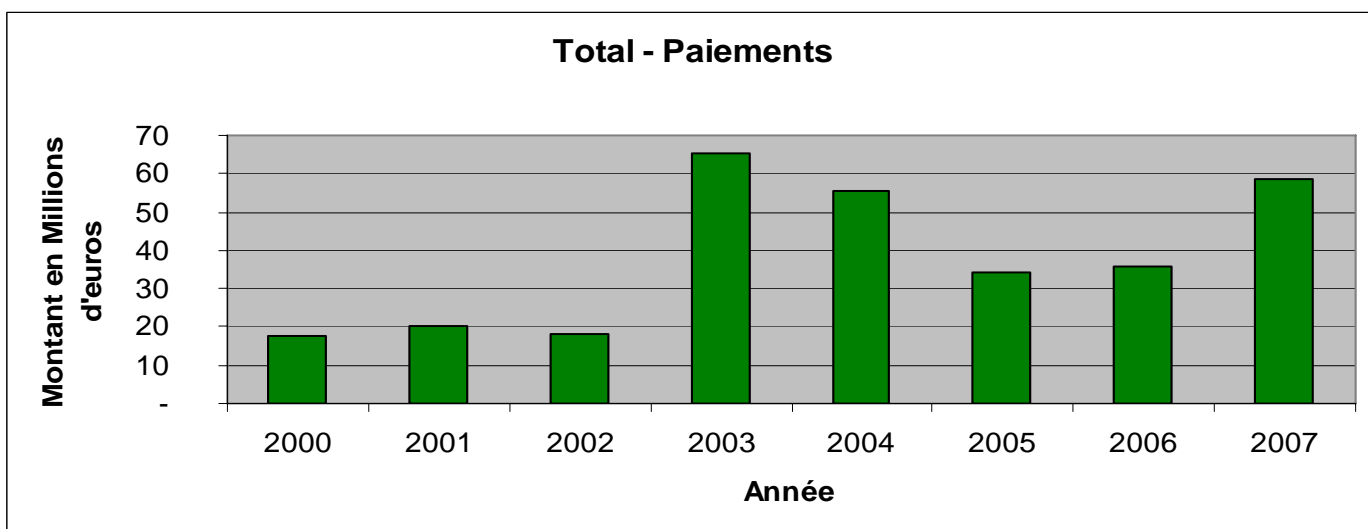
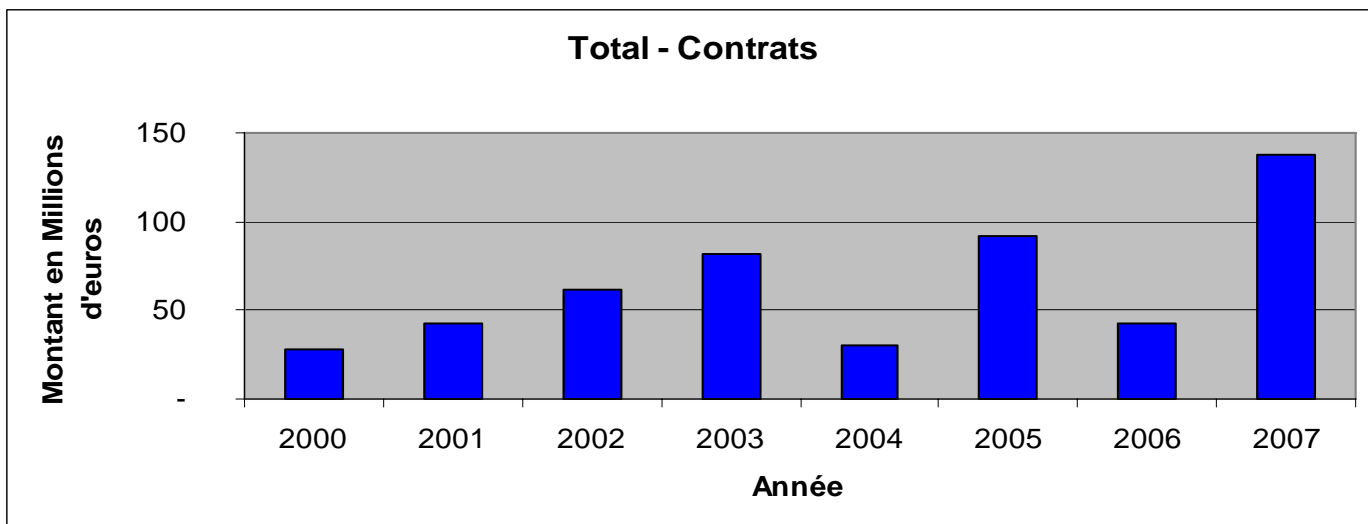
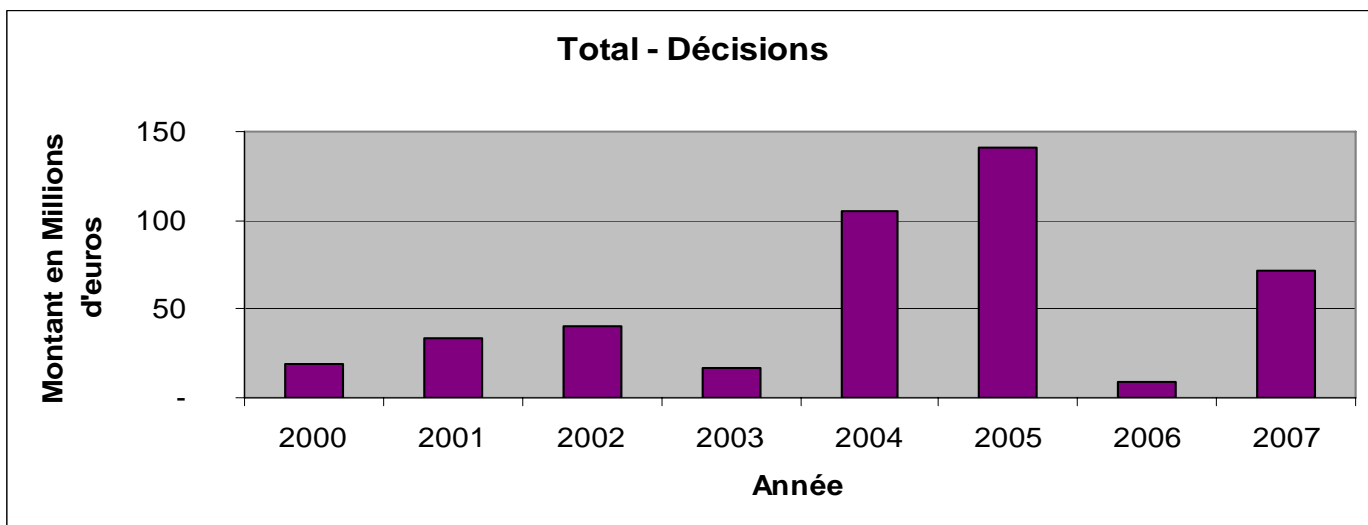
PIN Sénégal	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Décisions	25,5	31,4	39,3	0,8	105,1	135,8	4,0	71,6
Contrats	21,8	40,8	51,7	76,4	25,1	80,7	31,8	115,5
Paiements	16,9	14,8	16,5	58,2	47,0	31,4	29,3	50,6

Coop. Régionale	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Décisions	16,0	1,8	1,0	16,2	-	5,0	9,0	-
Contrats	6,5	1,9	9,6	5,6	4,9	11,1	11,0	21,8
Paiements	0,5	5,5	1,9	7,0	8,7	2,6	6,6	8,09

Total	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Décisions	18,5	33,2	40,3	17,0	105,1	140,8	9,0	71,6
Contrats	28,3	42,7	61,3	82,0	30,0	91,8	42,8	137,3
Paiements	17,4	20,3	18,4	65,2	55,7	34,0	35,9	58,69

Les graphiques ci-après présentent l'évolution des chiffres cumulés (PIN et coopération régionale).

Evolution de la mise en œuvre financière 2000 – 2007 (en millions €, PIN et fonds régionaux cumulés)



3.1. SECTEURS DE CONCENTRATION DU 9^{EME} FED

3.1.1. Appui Budgétaire

<u>(au 31/12/2007)</u>	Engt Global	Engts Individuels	Paiements
ABSRP	53 M €	52.3 M €	28.2 M €

a) Résultats atteints

Le Sénégal a adopté avec le FMI en novembre 2007 un ambitieux programme « Instrument de Soutien à la Politique Economique » (ISPE) qui vise à préserver la stabilité macroéconomique et à jeter les bases pour une croissance économique forte.

La mise en œuvre du programme "Appui Budgétaire à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté" (ABSRP) a été marquée par le décaissement en fin 2007 de 12,7 M€ et par l'élaboration par le Gouvernement et les partenaires au développement d'un Arrangement Cadre relatif aux Appuis Budgétaires (ACAB).

Les critères d'éligibilité ayant pu être remplis, un montant de 5 M€ a été décaissé au titre de la tranche fixe 2007 et de 7,7 M€ (sur 15) pour la tranche variable 2006, en décembre 2007. Ce relativement faible niveau de performance sur la tranche variable 2006 se confirme avec la tranche 2007 pour laquelle une requête est également parvenue à la DCE en janvier 2008 (a priori moins de 7 M€ sur 15). Cette faible performance s'explique en partie par l'irréalisme des objectifs que s'était fixé le gouvernement. La lenteur de mise en œuvre de ce programme est aussi liée à la faiblesse de suivi de la part du gouvernement, cette faiblesse étant liée en partie à l'inefficacité du dispositif de suivi des appuis budgétaires au sein du Ministère de l'Economie et des Finances et à la difficulté d'obtenir des données statistiques. Cette question a été abordée au moment de la revue annuelle de février 2008.

L'arrangement cadre relatif aux appuis budgétaires élaboré au cours de l'année 2007 et signé début 2008 devrait faciliter la mise en œuvre des aides budgétaires et la coordination entre partenaires apportant ce type d'appui au Sénégal.

b) leçons tirées des évaluations de stratégie/de secteur/de projet et de l'exercice de Monitoring orienté sur les Résultats (ROM)

En collaboration avec les bailleurs de fonds, le Gouvernement du Sénégal a réalisé au premier semestre de l'année 2007 une évaluation de la performance de la gestion des finances publiques (PEFA²). Tout en soulignant que la discipline budgétaire est bien assurée et que les ressources budgétaires sont allouées de façon stratégique, l'exercice a montré de nombreuses insuffisances que le Gouvernement s'est engagé à combler. Parmi celles-ci : (i) l'accumulation des arriérés de paiement ; (ii) l'importance des dépenses extrabudgétaires par rapport aux dépenses totales ; (iii) la faiblesse de la qualité et de la régularité des contrôles de la Cour des Comptes et de l'Assemblée Nationale.

² Public Expenditure and Financial Accountability

3.1.2. Bonne Gouvernance économique et judiciaire

a) Résultats atteints

<u>(au 31/12/2007)</u>	Engt Global	Engts Individuels	Paiements
PAPNBG	26,3 M €	26,2 M €	5,5 M €

Le niveau des paiements (21%) illustre la difficulté de démarrage de ce programme complexe qui concerne des domaines très variés de la gouvernance économique (cadastre, Cour des Comptes, Commission des Finances de l'Assemblée Nationale, Statistiques, informatisation du MEF) et comprend une composante judiciaire et un appui aux acteurs non étatiques. Ces retards ont justifié la signature d'un avenant ramenant l'enveloppe de la Convention de Financement de 33,5 M€ à 26,3 M€. Une grande partie des engagements a été réalisée au courant du dernier trimestre 2007.

Même si le suivi de projet demande une grande attention et que des efforts considérables doivent être faits pour accélérer la mise en œuvre du projet, il semble que le PAPNBG ait enfin trouvé une dynamique réelle.

Les premiers appuis ont permis de lever certaines contraintes qui entravaient le fonctionnement des structures bénéficiaires. Le contexte de l'année électorale 2007 a gêné la mise en œuvre de certaines activités (volet Assemblée nationale).

Pour la Statistique, le projet a contribué à la transition vers une Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) avec notamment la mise en place d'une cellule technique de coordination supervisée par un assistant technique.

Pour le volet Cadastre, l'année 2007 a été principalement consacrée au renforcement des capacités matérielles et à la réalisation d'études préparatoires. Ces réalisations ont contribué à remplir les conditions préalables pour la poursuite des chantiers relatifs à la numérisation du livre foncier : réalisations d'enquêtes cadastrales pour les localités les plus significatives en termes de recouvrement de recettes fiscales et résorption des retards dans le traitement des dossiers fonciers.

En ce qui concerne la Cour des Comptes, la contrainte majeure identifiée est l'exercice du pouvoir de contrôle interne du Parquet sur tous les rapports initiés par la Cour. Cette contrainte pourrait ainsi justifier le retard actuel dans les délais de finalisation des jugements des comptes (Comptes des gestions 1997 à 2003 toujours en instruction).

Pour l'Assemblée Nationale, il a été organisé un atelier de formation sur le budget complété par des journées parlementaires d'information à l'attention des députés de la nouvelle législature, avec une large couverture médiatique.

Concernant la justice, l'informatisation des services est confrontée aux retards dans la validation des modules du logiciel par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et le Ministère de la Justice en relation avec l'Université de Dakar.

Le volet Acteurs Non Etatiques a mobilisé l'ensemble des ressources qui étaient prévues pour l'appui aux initiatives des ANEs à travers le financement de 51 projets pour un montant de 6,5 M€ retenus après deux appels à propositions.

Ces financements ont profité aux trois familles d'acteurs (société civile, syndicat et secteur privé). De plus, à travers son devis programme, l'UGP a organisé de nombreuses actions de formation à travers les 11 régions du Sénégal en s'appuyant sur des relais privés et les antennes régionales de la plateforme.

La structuration des Acteurs Non Etatiques s'est accrue avec l'appui à leur Plateforme, permettant à cette organisation de développer un plan d'actions d'une durée de deux ans et de disposer d'un secrétariat permanent opérationnel. La plateforme a eu à organiser plusieurs activités ponctuées par des points de presse dans lesquels les services de l'Ordonnateur National et de la Délégation de la Commission Européenne ont été impliqués.

b) leçons tirées des évaluations de stratégie/de secteur/de projet et de l'exercice de Monitoring orienté sur les Résultats (ROM)

Dans le dernier monitoring du programme, l'analyse est restée factuelle. Toutefois, il ressort du suivi quotidien du programme, qu'une très grande attention doit être accordée à l'exécution des activités programmées notamment pour des volets à haut risque comme l'informatisation de la justice ou le cadastre. L'existence de deux UGP pour assurer la mise en œuvre de ce programme a sans doute permis l'engagement des fonds dans les délais mais pose le problème d'une structure intermédiaire entre les services bénéficiaires et la Délégation qui ne favorise pas une bonne appropriation du programme. Pour un programme d'appui à la gouvernance, ce manque d'appropriation constitue un problème majeur qui devra être examiné pour le futur.

En ce qui concerne le programme d'appui à la société civile, l'obligation faite à l'UGP de déposer une caution financière équivalente au montant des subventions accordées aux acteurs non étatiques, pose un problème majeur. Le suivi sur le terrain et l'accompagnement comptable de ces organisations qui ne sont pas familières avec les procédures FED méritent également une attention particulière

Les résultats de l'évaluation à mi parcours permettront d'identifier les perspectives d'une poursuite d'appui éventuel sur le 10^{ème} FED.

3.1.3. Infrastructures de transports

a) Résultats atteints

(au 31/12/2007)	Engt Global	Engts Individuels	Paiements
Réhabilitation de la R20 et de RN4	26 M€	25.7 M€	24.7 M€
Réhabilitation de la Route Mbirkilane Tambacounda	81 M€	62 M€	6.7 M€
Programme Spécial de Voieries Urbaines	27.6 M€	0.8 M€	0

Appui au Programme Sectoriel des Transports II (8^{ème} FED)

Des dégagements de 2.25 M€ ont été effectués au premier semestre de 2007 pour financer le pipeline restant du 9^{ème} FED. Toutes les activités sous le PST II sont désormais terminées. Des discussions pour le PST III sont entamées et le programme devrait être concrétisé au cours du premier semestre 2008.

Assistance technique au MIETTTMI (financement FCT)

La présentation du rapport d'orientation pour la mise en place d'une unité de politique des transports et l'élaboration d'un plan national des transports a eu lieu en janvier 2007.

Dans ce rapport, le consultant a fait des propositions pour la mise en place d'une unité de politique des transports, de l'implantation d'un système d'information statistique sur l'évolution du secteur (observatoire des transports), la définition d'un cadre de travail devant conduire à l'élaboration d'un plan national des transports. Un rapport sur le rôle du secteur privé dans les activités de transport est en cours de finalisation.

Pour la programmation du 10^{ème} FED dans le secteur routier, les lignes directrices élaborées par le consultant pour le PST III seront prises en compte.

Le marché concernant l'assistance technique à l'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR) pour la gestion des appels d'offres et des marchés est en cours d'exécution. Durant cette période, le consultant a procédé à la standardisation de certains documents (clauses administratives particulières et PV d'ouverture), à la mise au point des dossiers d'appels d'offres de marché pluriannuel au niveau du service pour l'entretien courant.

Réhabilitation de la R20 (Cap Skirring–Ziguinchor–Kabrousse) et de la RN4 (Ziguinchor Mpack)

Les travaux ont été achevés selon le programme de travail révisé et la réception provisoire a eu lieu en décembre 2007. Toutefois, on a constaté au cours de l'exécution du projet une mauvaise qualité d'études, ce qui a abouti à un avenant d'un montant de 3,7 M€ pour prendre en compte les modifications techniques, les plus-values de transport et certains travaux d'assainissement ainsi que la prorogation du délai contractuel de 4 mois. La mission de contrôle était également renforcée par un ingénieur routier.

Le projet de cartographie du Sénégal au 1/200.000 (PCS200) financé par cette convention de financement avance de façon très satisfaisante : deux des trois phases ont déjà été achevées et le projet est dans sa dernière phase qui demeure la plus importante dans la mesure où elle concentre des zones économiquement très importantes et pour lesquelles les informations devant être apportées sur les cartes sont les plus nombreuses en volume et en variété.

Comme résultats, le territoire national sera entièrement couvert par des cartes digitales pour remplacer les cartes de l'époque coloniale. Un nouveau système de points de référence sera établi et plusieurs solutions commerciales seront disponibles pour le secteur privé (modèle numérique du terrain, GIS, cartes touristiques, réseau routier avec GPS).

Réhabilitation de la route Mbirkelane – Tambacounda

Le montant des offres retenues pour les travaux se chiffrait à environ 69 M€, montant supérieur à celui prévu dans la convention de financement qui est de 54.7 M€. Suite à l'évaluation des offres, le lot 2 a été attribué en janvier 2007 et la procédure d'appel d'offres pour le lot 1 a été annulée pour passer à une procédure négociée qui a abouti à un rabais de 4% en février.

Un avenant à la CF de 5 M€ a été signé en avril pour compléter une partie des coûts supplémentaires et l'autre partie sera prise en charge par l'Etat du Sénégal sur ses ressources propres et auprès d'autres bailleurs. Les deux marchés ont été signés en avril et mai 2007. Le marché de surveillance a aussi été signé en mai.

La situation du projet était critique en fin 2007 : les entreprises n'avaient pas encore terminé leurs installations et, toute la période hivernale doit être considérée comme perdue du point de vue de l'exécution du projet. Des problèmes de méthodologie persistaient et même le chef de la mission de contrôle a dû être remplacé.

Face à cette situation très inquiétante, le Maître d'œuvre a convoqué les entreprises à une réunion extraordinaire début janvier 2008 pour discuter des solutions réelles en vue de l'achèvement des travaux. Les entreprises ont confirmé pouvoir terminer dans les délais.

Projet de Voiries Urbaines à Haute Intensité de Main d'œuvre (PUHIMO)

La Convention de Financement a été signée fin juin 2007. Le contrat de maîtrise d'œuvre déléguée avec l'AGETIP (Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi) devrait être signé début janvier 2008. Les dossiers de consultation d'entreprises pour les services (contrôle, surveillance et appuis institutionnels), les fournitures (pavés autobloquants) et les travaux (Dakar et Ziguinchor) sont en cours de finalisation. Les marchés correspondants devraient tous être lancés au cours du premier semestre 2008.

b) leçons tirées des évaluations de stratégie/de secteur/de projet et de l'exercice de Monitoring orienté sur les Résultats (ROM)

Le décret portant sur l'approbation d'un Fonds d'Entretien Routier de deuxième génération (FERA) a été adopté en fin 2007. Les dispositions sur le fonctionnement de ce fonds seront définies en 2008 afin de rendre rapidement opérationnel le FERA.

Dans le secteur routier, les partenaires techniques dont la coopération reste excellente sont confrontés à une instabilité institutionnelle. Il s'ensuit des difficultés de dialogue technique dans ce secteur, qui d'ailleurs concentre une très grande partie des projets des 9^{ème} et 10^{ème} FED.

Le Sénégal a menacé de se retirer de l'ASECNA (l'Agence de l'Aviation Civile de l'Afrique francophone, modèle d'intégration africaine). Cette structure est soutenue par le FED à travers le projet 9 ROC 1. Toutefois cette menace n'a pas été mise en exécution. Eu égard au volume des travaux financés avec les fonds du FED pour le siège de l'ASECNA à Dakar, le maintien d'un cadre institutionnel stable est très important.

3.1.4. Infrastructures d'assainissement

a) Résultats atteints

<u>(au 31/12/2007)</u>	Engt Global	Engts Individuels	Paielements
Appui au Développement Urbain des quartiers de Pikine et Kouma	16 M€	14.5 M€	0
Assainissement des Centres Secondaires	12 M€	11.5 M€	5.5 M€
Emissaire Cambérène	7.9 M€	0	0

Appui au développement urbain des quartiers de Pikine à St Louis et Kouma à Richard Toll (9^{ème} FED)

Les contrats de travaux pour les deux lots ont été signés fin 2007. Par ailleurs, la sélection du bureau de contrôle et de surveillance des travaux est en cours de finalisation.

Assainissement centres secondaires eaux pluviales (9 ACP SE 16)

Suite à un démarrage laborieux, les travaux d'assainissement pluvial de quartiers des villes de Mbacké, Diourbel, Mbour, Tivaouane et Richard Toll ont progressé à un rythme raisonnable au cours de l'année 2007. Toutefois, les délais de réalisation ont dû être prolongés par avenant à deux reprises (de même que la prestation de contrôle et surveillance des travaux). En décembre, les deadlines pour l'exécution ont finalement été reportées à fin février et fin mars 2008 selon les lots, dates à partir desquelles les pénalités de retards commenceront à courir.

Une étude de faisabilité pour la deuxième phase du projet portant sur l'assainissement des eaux usées de ces mêmes localités, a débuté en octobre 2007.

Etude organisationnelle de l'ONAS (financement FCT – 9 ACP SE 4 – Engt. 20)

L'étude organisationnelle de l'ONAS (Office national d'Assainissement du Sénégal), a permis d'établir un diagnostic du fonctionnement de cette agence d'exécution qui joue un rôle central dans le secteur. De plus, un plan d'actions (amélioration organisationnelle) et un plan de formation ont été finalisés en décembre 2006.

La mise en œuvre du plan d'actions a commencé depuis le 1^{er} trimestre 2007 mais dans les faits, l'ONAS tarde à fournir les preuves de ses avancées.

L'exécution d'un avenant à l'étude portant sur un inventaire des immobilisations de l'ONAS est en cours de finalisation. Ce dernier est une étape essentielle vers la mise en place d'une comptabilité analytique au sein de l'ONAS.

Emissaire en mer de la Station d'épuration de Cambérène (9 ACP SE 27)

La convention de financement a été signée en décembre 2007. Les conditions préalables au lancement de l'Appel d'Offres qui porte sur le financement du secteur de l'assainissement restent encore à être remplies.

b) leçons tirées des évaluations de stratégie/de secteur/de projet et de l'exercice de Monitoring orienté sur les Résultats (ROM)

Les rapports d'avancement du **plan d'actions « organisation ONAS »** font état de grandes disparités dans l'avancement des chantiers de réorganisation. Seuls quelques chantiers auraient progressé convenablement, mais le plan d'actions souffre globalement d'un manque d'appropriation des nouveaux outils mis à la disposition de l'ONAS et surtout de l'absence d'implication suffisante d'acteurs clés et en particulier du management. L'appui institutionnel prévu dans le 10^{ème} FED devrait permettre de compenser ces faiblesses.

Par ailleurs dans ce secteur aussi, on a constaté une insuffisance de la qualité des études préalables dont il faut tirer les leçons pour l'avenir.

Le rapport de la mission de monitoring de novembre 2007 déplore la mauvaise qualité des études et la mise en œuvre tardive des actions IEC. Le rapport fait aussi état de « lacunes » au niveau de l'ONAS (maître d'œuvre du projet) : présence irrégulière aux réunions de chantiers, prises de décisions peu claires ou tardives etc.

A la suite du constat de l'insuffisance de suivi des dossiers de la part de l'ONAS qui a été fait au moment de la revue annuelle de février 2008, une série de rencontres a été organisée permettant d'identifier comment améliorer la coordination et le suivi des actions. Cette amélioration est indispensable dans la mesure où le 10^{ème} FED prévoit comme deuxième secteur de concentration l'assainissement. Dans le cas contraire, il serait nécessaire d'examiner une réorientation du 10^{ème} FED en faveur d'autres secteurs plus performants.

3.1.5. Décentralisation et Actions de Promotion économique au niveau local (8^{ème} FED)

a) Résultats atteints

(au 30/09/2005) Fin CF du PSIDEL (au 31/12/2007) Fin des CF du PADELU et du PAR	Engagement global (3 projets)	engagements individuels (3 projets)	Paiements (3 projets)
Décentralisation 8ème FED	31,5 M €	28,6 M€	27,5M €

L'ensemble des projets décentralisation et développement local qui concernait le 8^{ème} FED a pris fin : en septembre 2005 pour le Programme de Soutien aux Initiatives de Développement Local (PSIDEL) et décembre 2007 pour le Programme d'Appui au Développement Local Urbain (PADELU) et le Programme d'Appui aux Régions (PAR). Les rapports de fin d'exécution et de clôture du PADELU sont disponibles. Ceux du PAR sont en cours de finalisation. Le comité de clôture du PAR mis en place par l'ON en relation avec le Ministère Technique a appuyé les régions dans la mobilisation des fonds pour finaliser les activités, ce qui a permis un taux d'exécution du PAR 2 de 88,6%.

L'audit des opérations financées par le PADELU a fait ressortir un taux d'éligibilité de 97% montrant une excellente gestion de la part des Communes qui ont assuré la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des opérations dans les secteurs concernés.

Concernant le PSIDEL, l'audit complémentaire a été réalisé et sera disponible début 2008.

b) leçons tirées des évaluations de stratégie/de secteur/de projet et de l'exercice de Monitoring orienté sur les Résultats (ROM)

Comme l'illustre le taux d'éligibilité du dernier audit du PADELU (97%), les programmes « décentralisation 8^{ème} FED » ont prouvé la pertinence de l'approche et la capacité d'un certain nombre de collectivités locales à gérer les fonds publics et à réaliser des initiatives publiques.

De ce fait, en accord avec le Ministère de l'Economie et des Finances, il est convenu de transférer les reliquats au Trésor public sous la forme d'un appui budgétaire non ciblé mais qui doit être utilisé suivant les conditionnalités convenues d'un commun accord et portant outre sur l'accord avec le FMI, sur : l'appui au fonctionnement des Agences Régionales de Développement (ARD) pour leur permettre de mieux jouer leur rôle dans le cadre du PNDL, et sur la finalisation des opérations inachevées dans les communautés rurales, communes et régions à travers notamment le Fonds d'équipement des collectivités locales. L'évaluation globale des trois projets décentralisation et développement local (PADELU-PSIDEL-PAR) qui se réalisera au 1^{er} semestre 2008, viendra compléter ces leçons.

3.2. PROJETS ET PROGRAMMES HORS SECTEURS DE CONCENTRATION

3.2.1. Commerce

a) Résultats atteints

(au 31/12/2007)	Engt Global	Engts Individuels	Paiements
PRDCC	3 M€	2.35 M€	1.2 M€

Le projet PRDCC (Programme de Renforcement et de Développement des Capacités Commerciales), vise à renforcer et à améliorer la politique commerciale du Sénégal en lui permettant de définir et de mettre en œuvre des outils de promotion de la compétitivité des entreprises et des exportations, et de pouvoir participer effectivement dans les négociations commerciales internationales à différents niveaux (multilatérales, APE, intégration régionale).

Le projet s'est engagé avec de grandes difficultés depuis son démarrage en 2005. La difficulté majeure porte sur la principale composante du projet : l'appui à l'ASEPEX (Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations), en raison du manque de dynamisme de cette structure. Ceci a eu pour conséquence le non engagement d'activités importantes liées à la promotion et au développement des exportations.

Par ailleurs, le retard noté dans la livraison des équipements du Laboratoire de contrôle de la qualité des produits alimentaires de la Direction du Commerce intérieur et le réaménagement des locaux du Laboratoire qui devait être finalisé en 2007 mais qui sera achevé vers la fin du premier trimestre 2008 risquent de ralentir le processus de mise à niveau dudit Laboratoire qui vise à terme la certification à la norme ISO 17025.

Néanmoins, certaines activités ont été lancées et devraient être bouclées avant la fin de la période de mise en œuvre opérationnelle fixée au 30 juin 2008. Il s'agit de la cartographie des acteurs de l'exportation qui sera logée dans le site web de l'ASEPEX, l'assistance technique fournie à l'ASEPEX en terme de planification opérationnelle et de renforcement de capacités, la plateforme de commerce électronique avec ses dix modules dont le suivi est assuré par le TPS ; il en est également de la mise en place des CGA dans 5 régions en s'appuyant sur l'expérience de Dakar et diverses activités de formation au profit des acteurs intervenant dans le secteur et le personnel des laboratoires et de l'ASEPEX.

A l'approche de la date limite de contractualisation des engagements (septembre 2007), certaines améliorations ont été notées dans l'exécution des activités du volet ASEPEX (assistance technique notamment) et de la composante Développement du e-commerce (démarrage de l'étude pour la création d'une plateforme de commerce électronique et la décentralisation de l'accès à l'information commerciale et économique dans les Chambres de Commerce dont le suivi est assuré par le Trade Point Sénégal, point focal de la composante). L'accent sera mis au cours de l'année 2008 sur l'exécution des activités de la composante « Développement et promotion des exportations » (formation des agents de la Direction de la Protection des Végétaux et des responsables qualité des entreprises, élaboration de normes sur la tomate cerise, piment, melon, gombo et patate douce et définition de standards pour les centres de conditionnement), le démarrage effectif des activités des Centres de Gestion Agréés de Ziguinchor, Saint-Louis, Kaolack, Thiès, la réalisation de la plateforme de commerce électronique.

b) leçons tirées des évaluations de stratégie/de secteur/de projet et de l'exercice de Monitoring orienté sur les Résultats (ROM)

Le monitoring effectué en novembre 2007 note des progrès dans la mise en œuvre mais indique que l'atteinte des résultats dépendra du degré d'accomplissement des activités en cours (plateforme de commerce électronique, démarrage des CGA, assistance technique de l'ASEPEX notamment).

Le PRDCC étant en phase finale d'exécution, les leçons ne pourront être tirées qu'après l'évaluation finale prévue au dernier trimestre de l'année 2008. Mais d'ores et déjà on peut noter un niveau insatisfaisant de mise en œuvre puisque 800.000 euros n'ont pas pu être engagés dans les délais contractuels et que l'appui à l'ASEPEX n'a pas donné les résultats escomptés. Il faudra tenir compte des résultats mitigés du projet PRDCC pour la définition et la mise en œuvre des appuis à apporter dans le cadre du 10^{ème} FED qui a retenu l'intégration régionale et commerciale comme domaine de concentration.

3.2.2. Pêche

Voir aussi les informations sur le COM Stabex (3.3.1.3).

a) Résultats atteints

(au 31/12/2007)	Engt Global	Engts Individuels	Paiements
PAPA SUD	5 M€	4.08 M€	4.03 M€

Le projet PAPASUD (Programme d'Appui à la Pêche Artisanale Côte Sud), cofinancé avec l'AFD³, a permis la création ou la réhabilitation de 15 sites de transformation et quais de pêche artisanale. Le principal succès de ce projet a été de sécuriser les bases foncières et juridiques des quais de sorte que les GIE⁴ s'approprient la gestion des infrastructures.

Deux ans après la fin du financement européen (celle de l'AFD datant de juillet 2007), il est regrettable de constater que des problèmes de fonctionnalité des sites persistent, principalement du fait du manque d'approvisionnement en électricité et en eau. Certains travaux complémentaires importants devaient également être pris en charge par le Gouvernement du Sénégal. A ce jour, ils ne sont pas finalisés. Les défis des GIE pour assurer un fonctionnement optimal des quais restent aussi importants et nécessitent un accompagnement en renforcement des capacités. Ceci est prévu dans le COM Stabex.

b) leçons tirées des évaluations de stratégie/de secteur/de projet et de l'exercice de Monitoring orienté sur les Résultats (ROM)

Le monitoring ex-post de novembre 2007 a insisté sur le fait que l'impact du projet dépend des capacités des GIE à gérer les concessions d'une part, et des services permettant le fonctionnement des quais d'autre part (eau, électricité, nettoyage..). Le Gouvernement doit mettre tout en œuvre pour assurer rapidement la fonctionnalité des sites.

3.2.3 Culture

a) Résultats atteints

(au 31/12/2007)	Engt Global	Engts Individuels	Paiements
PSAC	1,619 M€	1,134 M€	0,5 M€

Malgré l'amélioration notée dans le rythme d'exécution de la fin de la première période (mars 2006 à octobre 2007) du projet PSAC (Programme de Soutien à l'Action Culturelle, le volume des décaissements (30% environ) et des activités est resté faible.

³ Agence Française de Développement

⁴ Groupement d'Intérêt Economique

Un second appel à projets a été lancé en septembre 2007 permettant de sélectionner 22 projets dans des domaines divers (documentaire, film, danse, arts plastiques, théâtre, festivals de cinéma, tournées musicales...) pour un montant de 150.000 €. Des formations en son et lumières et du matériel sont destinés aux 4 centres culturels représentatifs (Thiès, Louga, Ziguinchor, Fatick). L'appui à la Biennale Dak'Art en 2008 est prévu dans ce projet.

3.2.4 Facilité de coopération technique (FCT)

<u>(au 31/12/2007)</u>	Engt Global	Engts Individuels	Paiements
FCT	6,78 M€	6,76 M€	4,1 M€

La période de contractualisation de la FCT I a pris fin en avril 2007. Outre deux appuis aux services de l'ON, pour un peu plus de 1,2 M€, la FCT a permis la réalisation de 40 autres engagements spécifiques allant de l'assistance technique à l'unité de politique des transports, à l'appui à l'informatisation du système judiciaire en passant par l'étude organisationnelle de l'ONAS pour ne citer que quelques uns des plus gros contrats signés avec la FCT.

Une FCT 2, de 4,0 M€, a été signée en juillet 2007. Cette nouvelle convention a déjà financé la mise à jour et la maintenance du système informatisé de gestion comptable mis en place au niveau des projets et permettra particulièrement d'appuyer la programmation du 10^{ème} FED.

3.2.5 Projet d'Appui à la Stratégie Antimines en Casamance

<u>(au 31/12/2007)</u>	Engt Global	Engts Individuels	Paiements
<i>Lutte Antimines</i>	4,0 M€	0	0

L'objectif de ce programme est de contribuer aux efforts d'élimination des mines et autres résidus explosifs de guerre dans la région de Casamance. L'appui est devenu effectif après le respect des engagements de l'Etat du Sénégal pour la mise en place et la fonctionnalité du Centre National de lutte antimines en mettant à la disposition du programme, des locaux et du personnel.

Le Gouvernement du Sénégal a également lancé, avec l'appui du PNUD, un processus de mise à jour de la Stratégie nationale de lutte antimines. La Convention de financement du programme a été signée en décembre 2007. Pour 2008, l'enjeu portera, après la signature de deux conventions de contribution avec le PNUD, sur la mise en œuvre effective des opérations de déminage.

3.3. AUTRES INSTRUMENTS

3.3.1 Fonds STABEX

(au 31/12/2007)	Engt Global	Engts Individuels	Paiements
COM arachide	19.7 M€	1.7 M€	727.000 €
COM agriculture	22.5 M€	4.4 M€	598.000 €
COM pêche	6 M€	0	0

Les appuis apportés dans le cadre des trois Stabex se mettent en œuvre de façon lente et peu efficace. Signés en 2006, ces appuis doivent être mis en œuvre de façon contractuelle avant la fin 2008 et être exécutés avant fin 2009. Le démarrage concret de certaines activités n'est intervenu que durant le second trimestre 2007 avec la mise en place de l'unité de gestion et de coordination des programmes (UGP Stabex).

a) Résultats atteints

3.3.1.1 COM « Arachide »

Un premier protocole de mise en œuvre a été signé en décembre 2007 pour un montant de 8,16 M€. La mise en œuvre de ce protocole s'effectue à travers trois contrats de subvention en faveur de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) pour la production de semences de prébase dans l'objectif de reconstitution du capital semencier d'arachide (1,5 M€), de l'Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base (ASPRODEB) pour la professionnalisation des producteurs et le renforcement des capacités des producteurs semenciers (2,5 M€) et de l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) en vue de l'accréditation de son laboratoire de mycotoxines dans l'objectif d'améliorer la qualité sanitaire des produits arachidières (0,35 M€).

De plus, un devis programme d'un montant de 3,5 M€ prend en charge la réhabilitation des seccos (magasins de stockage des semences) ; l'aménagement des aires de marché et le renouvellement du matériel de collecte de l'arachide ; l'appui à la restructuration de l'interprofession et des études complémentaires en vue d'éventuelles actions qui pourraient être financées dans le cadre d'un 2^{ème} protocole de mise en œuvre si les délais de mise en œuvre le permettent.

3.3.1.2 COM « Agriculture »

La signature de deux protocoles de mise en œuvre pour les volets « construction et réhabilitation des pistes rurales » et « appui à la filière coton » a permis le démarrage effectif de certaines activités sur le terrain.

Pour ce qui est du volet « pistes rurales » (17,3 M€) les marchés de travaux ont été attribués pour trois lots sur les quatre prévus. Le dernier lot, infructueux, sera relancé durant le premier trimestre 2008. Les contrats pour les marchés attribués sont en cours d'approbation. Le démarrage effectif des travaux est prévu en avril 2008.

La mise en œuvre du volet « appui à la filière coton » d'un montant de 4 M€, a démarré en mai 2007 avec la signature de deux contrats de subvention en faveur des deux principaux acteurs de la filière, à savoir la Société de Développement et des Fibres Textiles (SODEFITEX) et de la Fédération Nationale des Producteurs de coton (FNPC) pour respectivement plus de 3 M€ et 180 000 €. Les actions financées concernent essentiellement la modernisation de l'équipement des exploitations familiales, la vulgarisation de la qualité pré et post récolte, le renforcement des capacités des cotonculteurs ainsi que la diversification des activités économiques rurales.

3.3.1.3 COM « Pêche »

Le COM Stabex Pêche et le Protocole de mise en œuvre (PMO) ont été respectivement signés en mars et novembre 2007. Le projet d'un montant de 6 M€ vise l'émergence de plans d'aménagement pour gérer la ressource, la redynamisation de la recherche pour l'étude des stocks halieutiques et l'appui aux services décentralisés du Ministère des pêches ainsi qu'aux professionnels pour mettre en œuvre la politique sectorielle en cours (permis de pêche, immatriculation des pirogues, amélioration sanitaire des activités, cogestion, surveillance).

Le premier document de travail pourrait être signé en février 2008 pour une mise en œuvre dans l'urgence. Le contrat de subvention avec le Centre de Recherche Océanographique de Dakar Thiaroye (CRODT) devrait être signé en début 2008.

b) leçons tirées des évaluations de stratégie/de secteur/de projet et de l'exercice de monitoring orienté sur les Résultats (ROM)

Le programme Stabex n'a pas encore fait l'objet de monitoring. L'évaluation à mi-parcours est prévue en 2008. Cependant, il est déjà possible d'identifier de nombreuses faiblesses parmi lesquelles (i) des lenteurs dans la finalisation des protocoles et contrats de mise en œuvre, (ii) des difficultés dans la coordination et la concertation entre les acteurs pour l'articulation et la mise en cohérence des interventions, notamment pour le « volet appui institutionnel », (iii) un manque de pro activité des services techniques dans l'identification et la formulation des actions et (iv) un manque de clarification des stratégies du gouvernement dans des secteurs aussi cruciaux que celui de l'arachide .

Il a été décidé d'organiser des réunions entre les deux Ministres concernés et le Chef de Délégation afin d'examiner ce qui reste possible de faire dans les délais restant. D'ores et déjà, il est vraisemblable que des sommes conséquentes ne pourront pas être mobilisées dans les délais et reviendront au PIN. Des discussions devront être entamées en 2008 pour identifier les réallocations proposées.

3.3.2 Secteur minier – Fonds SYSMIN

Programme d'Appui au secteur Minier (PASMI)

(au 31/12/2007)	Engt Global	Engts Individuels	Paiements
Programme d'appui au secteur Minier (PASMI)	15 M€	7.9 M€	2.6 M€

La convention de financement a été signée en 2005. Le projet prévoit plusieurs volets rappelés ci-dessous, dont l'exécution n'a démarré qu'au cours de l'année 2007. Le caractère particulier du secteur et la nature des domaines et technologies très spécifiques, parfois peu adaptés aux procédures de passation de marchés du FED, ont ralenti la mise en œuvre du projet.

Volet appui institutionnel : L'assistance technique en faveur de la Direction des Mines a dû être suspendue après quelques mois d'activités (fin du statut « expert individuel »). Dans un premier temps, la procédure de recrutement d'un remplaçant n'a pas abouti, suite au désistement des experts présélectionnés. Une autre consultation a finalement conduit au recrutement d'un expert individuel dont le contrat est en cours de signature.

Volet Géophysique aéroportée : Ce volet comprend une phase concernant le levé géophysique aéroporté en magnétométrie et radiométrie et une seconde phase portant sur le levé aéroporté en électromagnétisme domaine temporel. Les prestations prévues au contrat de service passé ont démarré en janvier 2007 et l'avancement des levés géophysiques aéroportés est jusque-là conforme aux dispositions contractuelles. Un atelier public de restitution des données géophysiques doit avoir lieu au mois de mars 2008.

Volet Cartographie géologique du bassin sédimentaire : Le maître d'ouvrage a dû recourir à la procédure négociée suite au résultat infructueux de la première consultation. Les prestations d'assistance technique ont démarré en mars 2007 et se déroulent conformément aux dispositions contractuelles.

Volet Centre de documentation et cadastre minier : Les prestations prévues au contrat d'assistance technique ont démarré en juillet 2007 et se déroulent conformément aux dispositions contractuelles. Les locaux devant abriter le centre de documentation à la fin du financement FED n'ont pas encore été mis à disposition par le Gouvernement du Sénégal.

Volet Appui à la mine artisanale/orpaillage : Après une procédure négociée, le contrat de services a été conclu et les prestations ont démarré en septembre 2007 et s'effectuent de manière très satisfaisante.

Volet Cartographie sous-marine : Du fait d'une identification insuffisante de ce volet au moment de la réalisation de l'étude de faisabilité, ainsi que de l'absence de compétences dans ce secteur d'activités spécifique à la Direction des Mines et de la Géologie (DMG), il s'est finalement révélé impossible d'obtenir un dossier de consultation techniquement valable pour le recrutement d'un prestataire pour l'exécution de ce volet.

La date limite de contractualisation des engagements individuels étant proche, il a fallu se résoudre à abandonner définitivement sa mise en œuvre. 2,5 M€ étaient affectés à ce volet.

3.3.3 Banque Européenne d'Investissement

La Banque européenne d'investissement (BEI) s'est vue confier dans le cadre de l'Accord de Cotonou, le mandat de gestion de la Facilité d'Investissement : mener des actions en faveur de projets du secteur privé, grâce à une enveloppe de 2,2 milliards € plus 1,7 milliard € sur ses ressources propres.

La BEI a consenti au total au Sénégal 150,6 M€ de concours approuvés et signés au titre des Conventions de Lomé IV et IV bis et de l'Accord de Cotonou. L'encours de prêts à la date du 31/12/2007 porte sur 84,3 millions €.

Au-delà du suivi des projets en cours de décaissement (cf. annexe 7), en termes opérationnels, l'année 2007 a été marquée par l'identification de nouveaux projets notamment dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Un prêt de 15 M€ a été accordé à la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) dans le cadre de la première phase du programme d'investissements d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire PEPAM à l'horizon 2015. Le projet, d'un coût total de 58 M€ a été cofinancé à travers des prêts de l'AFD (20 M€) et de la BOAD (12,96 M€) associés à une subvention de la CE (8,7 M€) dans le cadre de la Facilité Eau. Les conventions de financement de la BEI et de la CE ont été signées au cours d'une cérémonie conjointe avec tous les co-bailleurs du projet en décembre 2007. Un accord de coopération visera à harmoniser les procédures des différents bailleurs de fonds. Les premiers décaissements du projet sont prévus courant 2008.

Toujours en ce que concerne le secteur de l'eau, le prêt octroyé en 2001 pour le renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Dakar n'a pas été complètement décaissé en raison de retard dans la procédure de passation de certains marchés de la SONES.

La Banque a réalisé une mission de pré-instruction du projet de dépollution de la Baie de Hann avec l'AFD en novembre 2007. L'objectif de cette mission conjointe était d'identifier la possibilité de cofinancer ce projet d'un coût total de 50 M€ comprenant un système de collecte des eaux usées et industrielles, une station d'épuration et un émissaire pour le rejet en mer. La BEI envisage l'octroi d'un prêt à l'État d'un montant de 20 M€ associé à une composante d'assistance technique à la préparation du projet et à l'amélioration des performances de l'ONAS.

Parmi les projets approuvés et en cours de décaissement, la BEI avait mis en place en 2005 une garantie à disposition de la Banque des Institutions Mutualistes d'Afrique de l'Ouest (BIMAO). La garantie n'a pas été utilisée jusqu'à présent en raison d'une restructuration du groupe actuellement en cours.

La Banque Régionale de Marché (BRM), qui avait finalement obtenu son agrément bancaire en automne 2006, a commencé à développer ses opérations au cours de cette année.

Le navire, Aline Sitoé, financé dans le cadre du projet de relance de la liaison maritime Dakar Ziguinchor, est arrivé à Dakar au début du mois de décembre. Lors de l'inauguration du navire, le Président du Sénégal a annoncé qu'il avait décidé de confier sa gestion à des intérêts sénégalais, en dépit des engagements de consultation préalable à tout changement d'opérateur, pris par le Gouvernement du Sénégal auprès des bailleurs de fonds (KFW et BEI). Les discussions se poursuivent avec les autorités.

Le dossier des Industries chimiques du Sénégal a évolué lentement, et difficilement mais de manière favorable à la fin de l'année avec une possible sortie de crise au cours du premier trimestre de l'année 2008. Les services de la Banque ont suivi en étroite coordination avec les co-financiers (AFD et BOAD) l'évolution du dossier auprès du Tribunal de Dakar ainsi que les discussions avec le groupe indien de repreneurs potentiels.

3.3.4 Accord de Pêche Sénégal – UE

Les négociations pour un nouvel Protocole à l'Accord de Pêche sont suspendues, mais pas rompues depuis le 30 juin 2006.

Cependant, un accord privé entre le Ministère de l'Economie Maritime et certains thoniers canneurs européens a été conclu. Cet accord permet à 11 canneurs français et espagnols de pêcher dans les eaux sénégalaises, sous condition du débarquement de toutes les captures faites dans la sous région (cet accord était une nécessité pour la continuation du fonctionnement de l'unique conserverie à Dakar). L'accord privé a été renouvelé fin décembre 2007 pour une nouvelle période de six mois.

Suite à sa mission en Septembre 2004, l'Office Alimentaire et Vétérinaire (OAV) a mené une mission de suivi de ses recommandations d'avril 2007. La mission, bien qu'ayant constaté plusieurs insuffisances dans les sites visités, a noté une amélioration de la situation et a renouvelé l'agrément du Sénégal.

3.3.5. Coopération régionale

3.3.5.1 Programme dans le secteur de la pêche

La Convention de Financement du projet régional SCS (Suivi, Contrôle et Surveillance) avec la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP), d'un montant de 5 M€, a été signé par l'UE fin 2006 et par l'UEMOA en juin 2007. Les importantes faiblesses soulignées par l'audit institutionnel de la CSRP ont été commentées au cours de la Conférence des Ministres de la CSRP d'octobre 2007. L'ensemble des partenaires a recommandé à la CSRP d'établir un « plan d'actions » pour remédier aux lacunes de gestion et d'organisation constatées afin de permettre la mise en œuvre des partenariats. Le projet SCS prévoit un contrat de subvention entre la DCE et la CSRP pour des missions de surveillance (montant de 2,5 M€). Le préalable à la mise en œuvre de cet appui - un Protocole d'accord formalisant l'engagement des Etats membres à assainir la situation de leurs contributions - n'avait pas encore été atteint fin 2007.

Dans l'ensemble, malgré des enjeux importants pour la CSRP, ce projet continue de présenter des risques de mise en œuvre.

Depuis la signature de la Convention de Financement, en mars 2006, du projet AGPAO (Appui à la Gestion des Pêches en Afrique de l'Ouest), la CSRP et la DCE ont travaillé sur un document de projet permettant de préciser les activités et les moyens de mise en œuvre. Le projet d'un montant de 5 M€ vise à accroître la cohérence des politiques d'aménagement des pêches des Etats membres de la CSRP. Les principales activités consistent en des formations, en élaboration de plans de recherche scientifique au niveau national et en la collecte et diffusion d'informations en sciences sociales.

Le protocole d'accord pour la mise en œuvre du projet, ainsi que les termes de référence de l'assistance technique sont pratiquement finalisés. Cette assistance technique sera chargée de la mise en œuvre du projet en étroite collaboration avec la CSRP dans l'attente de son renforcement institutionnel. Ce projet présente toutefois un risque de mise en œuvre en raison du délai de contractualisation de décembre 2009.

3.3.5.2 Programme régional solaire phase II (PRS II)

<u>(au 31/12/2007)</u>	Engt Global	Engts Individuels	Paiements
PRS II	8.9 M€	8.1 M€	6.3 M€

a) Résultats atteints

L'objectif du programme est l'accès à l'eau potable de 45 villages de taille moyenne (au total 60 000 habitants) ainsi que la réhabilitation de systèmes de pompage pour 32 villages déjà équipés (au total 55 000 habitants). La totalité des marchés prévus (forages, châteaux d'eau, systèmes de pompage, bornes fontaines et canalisations) est en cours d'exécution, la mise en service de l'ensemble des installations est prévue pour mai 2008.

Parallèlement aux équipements, des associations de gestion de forages (ASUFOR) ont été créées. L'accompagnement de ces associations continuera jusqu'à la mise en service des installations, et constitue l'enjeu principal pour l'année 2008 si l'on veut des garanties sur la durabilité des infrastructures mises en place.

L'audit des appuis apportés entre 2005 et 2007 démarrera en janvier 2008. Elle permettra une analyse du système de contrôle interne mis en place par le maître d'œuvre, et donc d'anticiper sur l'exercice de clôture du programme, à compter d'août 2008.

L'état d'exécution physique du programme est très élevé malgré les délais importants (début du programme en 2001).

3.3.5.3 Plateforme pour le développement rural et la sécurité alimentaire (HUB, 09 ROC 02)

La période de mise en œuvre de la convention de financement s'est achevée le 30 juin 2007. Les financements des autres bailleurs ont été étendus jusqu'en mars 2008. L'évaluation de la phase s'est terminée en juin 2007. Le rapport d'évaluation considère que les objectifs de la phase pilote ont été atteints et recommande la poursuite de l'initiative HUB.

3.3.5.4. Programme panafricain de contrôle des épizooties (PACE)

Le programme est en phase de clôture.

3.3.5.5. Facilité eau

Ce programme destiné à tous les pays ACP, vise (i) l'amélioration de la gestion de l'eau et de la gouvernance et (ii) l'amélioration de l'accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement via l'octroi de subventions. Deux appels à propositions ont été lancés jusqu'ici au Sénégal. Quatre projets lancés par le siège de la Commission européenne en 2005 ont été retenus dans le premier appel, pour un montant de 243 M€.

Il s'agit des projets suivants :

- « Eau et assainissement dans la communauté rurale de Coubalan – Sénégal : une initiative de la société civile pour un accès plus équitable aux ressources hydriques » ACRA (0,93 M€). Ce projet en est à sa deuxième année d'exécution et avance favorablement ; une mission de suivi est prévue pour juillet 2008.
- « Community-managed multi-purpose hydraulic infrastructures as a strategic approach to reduce poverty in rural areas of Senegal » – World Vision (2,69 M€). Le projet a accusé un retard dû, entre autres, au manque de personnel pour la réalisation des activités. Un avenant a été introduit afin de redistribuer le budget et se focaliser sur le volet infrastructures.
- « Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Fleuve Sénégal (SDAGE) » – OMVS (1,57 M€). Ce projet accuse un grand retard dû à la lenteur dans le recrutement d'un cabinet pour la réalisation du projet suscité par un manque de connaissance des procédures du 9^{ème} FED.
- “Pré-Awis”, towards a pan-african water information system, for a better integration of regional knowledge in local water management. – OMVS (0,77 M€).

Suite au deuxième appel à propositions lancé par le siège de la CE en 2006 pour un montant de 174 M€, 3 contrats ont été signés en 2007 :

- Un contrat de subvention avec la SONES en décembre 2007. La subvention du FED, d'un montant de 8,76 M€, s'inscrit en complément des financements (prêts) de la BEI, de l'AFD et de la BOAD (voir 3.4.3).
- Un contrat de subvention de 0.89M€ en juillet 2007 avec l'ONG « GRDR » pour le projet « Accès et Gestion de l'Eau Potable et de l'Assainissement au Sénégal Oriental », couvrant les régions de Matam et de Tambacounda. Il est en cours d'exécution. Ce projet d'une durée de 3 ans est également financé par l'AFD pour 17 % du montant total.
- Le troisième et dernier contrat de subvention en décembre 2007 avec l'ONG ' Eau vive' (1,08 M€). Le projet de 3 ans « Accès à l'eau et à l'assainissement : des initiatives locales pour un service durable dans le département de Tambacounda » est en cours d'exécution.

3.3.5.6. Facilité énergie

Un contrat de subvention 6,0 M€ pour l'électrification rurale en Casamance devant porter le taux d'électrification rurale de 11 % à 30 % a été signé en fin 2007 avec l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER). On estime à 60.000 les bénéficiaires du projet. Il s'agit d'un contrat de financement parallèle avec la BM, bailleur principal du projet et leurs procédures seront utilisées.

3.3.6. ONG /Lignes budgétaires

(au 31/12/2007)	Engt Global	Engts Individuels	Paiements
Lignes budgétaires	(appel à propositions)	8.5 M€	3.8 M€

15 projets pour un montant de 8,5 M€ sont actuellement en cours d'exécution. Les activités développées par ces projets concernent l'environnement le développement rural, l'appui aux microcrédits, l'appui aux groupes vulnérables et l'éducation. La liste détaillée des projets se trouve en annexe 10.

Trois appels à propositions seront lancés en 2008 dans le domaine de la bonne gouvernance, la migration et l'environnement.

3.3.7. Migrations / Mécanisme de réaction rapide

(au 31/12/2007)	Engt Global	Engts Individuels	Paiements
Mécanisme de réaction rapide	1,8 M€	1,6 M€	1,4 M€

La période de mise en œuvre des trois projets conclus avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), la Fundación Internacional y para Iberoamérica (FIIAPP) et l'Office des Nations Unies contre la Droque et le Crime (ONUDC) est arrivée à son terme.

L'OIM est intervenue dans les domaines suivants : appui aux autorités sénégalaises en matière de surveillance terrestre, assistance directe aux migrants, campagne de sensibilisation et étude sur les migrants mineurs non accompagnés. La FIIAPP a fourni un appui aux autorités sénégalaises en matière de surveillance maritime à travers la formation des fonctionnaires de l'Administration sénégalaise (agents de Gendarmerie et de Police) en matière de surveillance des côtes et de conduite d'embarcations. Le projet de l'ONUDC a permis l'élaboration de l'avant projet de loi relatif à la lutte contre le trafic illicite de migrants par terre, air, mer.

3.3.8. Office Humanitaire de la Commission Européenne

Aucune crise majeure ne s'étant déclarée en 2007 au Sénégal, la Direction Générale d'ECHO n'a pas eu à entreprendre d'activités opérationnelles malgré les exercices de préparation à la prise de décision et au financement du processus de retour des réfugiés mauritaniens au Sénégal (activités mises en œuvre en 2008).

Une réunion des Etats Membres a été organisée afin d'expliquer les méthodologies d'intervention humanitaire de la Commission Européenne, d'informer des activités en cours du Bureau régional ECHO Afrique de l'Ouest et de partager les informations sur les différentes problématiques potentielles au Sénégal.

4. Cohérence des Politiques de Développement

Les politiques autres que la coopération au développement ont un fort impact sur les pays en développement. Le concept de cohérence des politiques pour le développement (CPD) défini par l'Union européenne (UE) vise à établir des synergies entre ces politiques et les objectifs de développement et par là-même à renforcer l'efficacité de l'aide au développement. L'UE s'étant engagée à augmenter de façon substantielle l'aide officielle au développement, il importe particulièrement de garantir que ces ressources ne soient pas rendues inefficaces ou gaspillées du fait d'un manque de cohérence entre les politiques.

Les 12 domaines politiques concernés sont : le commerce, l'environnement, le changement climatique, la sécurité, l'agriculture, la pêche, la dimension sociale de la mondialisation, l'emploi et le travail décent, la migration, la recherche, la société informatique, le transport et l'énergie.

Dans le domaine du commerce, l'année 2007 a été marquée par la question des APE pour laquelle le Sénégal est monté au premier plan de la lutte contre la signature d'un accord. Ce sentiment anti-APE a été exacerbé par l'opposition du Président Wade qui s'est prononcé en faveur plutôt d'un Accord de Partenariat pour le Développement. A cet effet, plusieurs manifestations ont été organisées notamment au Sénégal et à Bruxelles devant le siège de la CE par la Coalition regroupant les partis de la mouvance présidentielle, la société civile et le secteur privé. La Délégation a eu à participer à plusieurs débats et ateliers sur le sujet pour défendre la position de l'UE sur la question.

Pour ce qui concerne l'agenda de Doha, plusieurs rencontres avec le ministère du Commerce ont eu lieu afin de relancer le processus.

La question de la migration est également fortement revenue en 2007 avec l'afflux massif d'immigrants clandestins enregistré. Une politique de coordination entre l'UE et le Sénégal a été menée pour lutter de manière efficace contre ce fléau qui a fait beaucoup de victimes au Sénégal.

5. Stratégie UE-Afrique

La stratégie commune Afrique-UE qui recense des priorités stratégiques dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme, du commerce et de l'intégration régionale, ainsi que d'autres questions primordiales en matière de développement est reflétée dans les actions de l'Union européenne au Sénégal. Notamment dans le cadre de la gouvernance économique, des droits de l'homme (avec la mission d'évaluation des besoins pour le procès d'Hissène Habré), de l'intégration régionale et du commerce (dialogue sur les APE et l'Agenda de Doha pour le Développement), des migrations et du développement (des efforts importants ont été déployés durant l'année 2007 pour lutter contre l'immigration clandestine qui a fait beaucoup de victimes), de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, des infrastructures (avec la signature de plusieurs conventions de financement et la préparation de l'étude de faisabilité pour la route Rosso - Saint Louis qui sera financée sur le 10^{ème} FED), de l'eau et l'assainissement et de l'énergie.

Les Partenariats et Actions prioritaires du Premier Plan d'Action de Lisbonne (2008-2010) pour la mise en œuvre de la Stratégie Afrique-UE, adopté à Lisbonne le 8-9 Décembre 2007, seront reflétés dans le cadre des discussions pour la mise en œuvre des actions prévues dans le 10^{ème} FED.

6. Coordination des bailleurs et harmonisation

Les Bailleurs de Fonds ont mis en place des stratégies de coordination en vue d'une plus grande complémentarité des actions. Une coordination de l'ensemble des acteurs de la coopération sous l'égide du PNUD et de la Banque Mondiale existe. De plus des groupes thématiques sont plus ou moins actifs dans les différents secteurs de la coopération (Finances publiques/Appui budgétaire, Santé, éducation, décentralisation, microfinance, secteur privé, eau et assainissement, développement rural et sécurité alimentaire, pêche, programme Casamance, environnement, transports, eau et assainissement...). La DCE co-préside avec l'Etat membre assurant la présidence de l'Union, le "Groupe Europe" qui réunit régulièrement les chefs de missions des Etats membres accrédités au Sénégal. Dans le cadre de la mise en œuvre du Code de conduite de l'UE sur la complémentarité et la Division du travail dans la politique de développement, des discussions ont été menées en vue d'actions éventuelles en la matière.

Des mesures sont également prises par la DCE pour renforcer le dialogue au niveau politique sur les questions fondamentales relatives à la coordination de l'aide. La Cellule de suivi de lutte contre la Pauvreté (CSLP) relevant du Ministère de l'Economie et des Finances est l'interlocutrice concernant l'adoption et le suivi de la feuille de route sur l'harmonisation de l'aide permettant d'encadrer et de suivre l'application de la Déclaration de Paris et partant, d'une meilleure effectivité et efficacité de l'aide. Le plan d'actions relatif à l'harmonisation et à l'efficacité de l'aide au Sénégal (2007-2010) est en cours de validation. La feuille de route y afférente a été élaborée avec la participation de partenaires financiers et techniques.

Par ailleurs, des programmes de l'UE sont gérés conjointement ou par délégation avec d'autres bailleurs. Ce sont par exemple **(i)** la "Facilité eau" avec un contrat de subvention signé en novembre 2007 pour un montant de 8,7 M€ et sur la base d'un protocole d'accord convenu entre les bailleurs contribuant à son financement (AFD, CE, BEI, BOAD) et suivant les procédures du « lead donor », en l'occurrence de l'AFD (France); **(ii)** la contribution au Trust-fund de la Banque Mondiale en novembre 2007 pour 1,9 M€. Ces fonds doivent venir en soutien au plan d'actions pour l'amélioration du système de gestion des finances publiques du Sénégal (réformes budgétaires et financières et enfin **(iii)** le contrat de subvention signé en 2006 avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) comme agence d'exécution du volet Micro-Activités Economiques Urbaines (MAEU) du Programme d'Appui au Développement Local Urbain (PADELU) pour un montant de 1, 2 M€. Ce programme a pris fin le 31 décembre 2007.

7. Dialogue avec les acteurs non étatiques, les autorités locales et le Parlement

L'absence de dialogue avec le Ministère en charge du secteur de l'Agriculture déplorée en 2006 a été partiellement corrigée en 2007 avec le changement institutionnel intervenu à la tête de ce ministère. Cela s'est traduit par différentes rencontres entre les autorités nationales et le Chef de la Délégation de la Commission européenne permettant ainsi de conclure notamment le premier protocole de mise en œuvre du COM « arachide ».

De façon générale, les ONGs sont assez dynamiques. On remarque en effet un taux de participation assez élevé lors des différentes réunions organisées par la DCE auxquelles celles-ci sont associées. Il existe aussi un contact régulier entre les personnes ayant la charge de ces projets et la DCE. On dénote aussi une volonté de ces ONGs de connaître les autres organisations actives dans la « Facilité Eau » afin d'échanger des techniques et expériences. Toutes ces ONGs ont aussi exprimé leur souhait d'être associées aux réunions des bailleurs de fonds du PEPAM au niveau du sous-groupe rural. Par ailleurs, il faut par ailleurs saluer la disponibilité de la cellule de coordination du PEPAM.

8. Conclusions

Les évolutions clés dans le domaine politique, économique, social, de pauvreté

L'année 2007 a été marquée, au plan politique, par la tenue des élections présidentielle, législatives et sénatoriales remportées par la mouvance présidentielle avec le boycott des législatives par les principaux partis de l'opposition regroupés au sein du « Front Siggil Sénégal ». Au plan institutionnel, il noter le retour du bicaméralisme, la dissolution du Conseil de la République pour les Affaires Economiques et Sociales et la création à nouveau du Conseil Economique et Social.

Dans le domaine économique, un taux de croissance du PIB de 4,6% contre 2,1% en 2006, a été enregistré suite au redressement du secteur secondaire et au maintien du dynamisme du tertiaire. Le

taux d'inflation de 5,9% obtenu est dû principalement à la hausse des prix des produits alimentaires et à la flambée du prix du baril de pétrole.

Le déficit public (base ordonnancement) s'établit à 3,2% en amélioration de 2,6 points par rapport à l'année 2006.

En 2007, la situation budgétaire se caractérise par une progression de 12,6% des recettes fiscales et une hausse de 4,4% des dépenses publiques avec des difficultés de trésorerie résultant de la politique des subventions au secteur énergétique appliquées notamment en 2006.

Plusieurs réformes relatives aux procédures administratives, à la fiscalité, à la gestion budgétaire, aux marchés publics, à la justice et au secteur énergétique et tendant à améliorer l'environnement économique et financier ont été mises en œuvre.

L'atteinte des OMD dans les secteurs de la santé et de l'éducation reste peu probable dans la mesure où les résultats obtenus sont globalement en deçà des objectifs fixés.

Le bilan de l'impact du DSRP1 indique que la proportion d'individus en dessous du seuil de pauvreté a diminué passant de 57,1% en 2001 à 50,6% en 2005.

Le Groupe Consultatif d'octobre 2007 pour le financement du DSRP II a permis d'obtenir des promesses de financements pour la période 2007-2010 dépassant les besoins exprimés.

Les résultats et activités dans les secteurs focaux et les programmes correspondants

La mise en œuvre globale s'est poursuivie de manière satisfaisante avec l'engagement de la totalité des décisions de financement du 9^e FED, ce qui constitue une première dans la coopération avec le Sénégal.

En termes de paiements, le niveau se situe à 63,9 M€ dont 50,5 M€ pour le Programme Indicatif National (PIN), 8 M€ pour les fonds régionaux et 1,3 M€ pour les décaissements Stabex.

Le tableau suivant fait le point sur la situation globale des fonds FED du PIN Sénégal au 31.12.2007 :

Situation globale des PIN Sénégal au 31.12.2007 – chiffres cumulés

	Dotation	Décisions	Contrats	Paiements	Décisions	Contrats	Paiements
	M€				%		
7 ^{ème} FED + FAS	138,5	138,5	137,1	137,1	100,0	99	99
8 ^{ème} FED + FAS	155,7	144,3	140,9	136,6	92,7	90,5	87,7
9 ^{ème} FED	301,4	301,4	218,2	80,9	100	72,4	26,4
Total	595,6	584,2	496,2	354,6	98,1	83,3	59,5

Les résultats et activités ci-après ont été enregistrés dans secteurs de concentration :

- Appui budgétaire : Le Sénégal a adopté avec le FMI en novembre 2007 un ambitieux programme « Instrument de Soutien à la Politique Economique » (ISPE) qui vise à préserver la stabilité macroéconomique et à jeter les bases pour une croissance économique forte. La mise en œuvre du

programme "Appui Budgétaire à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté" (ABSRP) a été marquée par le décaissement en fin 2007 de 12,7 M€, l'élaboration et la signature en début 2008 par le Gouvernement et les partenaires au développement d'un Arrangement Cadre relatif aux Appuis Budgétaires (ACAB) devrait faciliter la mise en œuvre des aides budgétaires et la coordination entre partenaires apportant ce type d'appui au Sénégal. La lenteur de mise en œuvre de ce programme est aussi liée à la faiblesse de suivi de la part du gouvernement, cette faiblesse étant liée en partie à l'inefficacité du dispositif de suivi des appuis budgétaires au sein du Ministère de l'Economie et des Finances et à la difficulté d'obtenir des données statistiques. Cette question a été abordée au moment de la revue annuelle de février 2008.

- Bonne gouvernance économique et judiciaire : Le niveau des paiements (21%) illustre la difficulté de démarrage de ce programme complexe qui concerne des domaines très variés de la gouvernance économique et comprend une composante judiciaire et un appui aux acteurs non étatiques. Une grande partie des engagements a été réalisée au courant du dernier trimestre 2007.

Pour la Statistique, le projet a contribué à la transition vers une Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) avec la mise en place d'une cellule technique de coordination.

Pour le volet Cadastre, les réalisations ont contribué à remplir les conditions préalables pour la poursuite des chantiers relatifs à la numérisation du livre foncier (enquêtes cadastrales pour les localités les plus significatives en termes de recouvrement de recettes fiscales et résorption des retards dans le traitement des dossiers fonciers).

Au niveau de la Cour des Comptes, la contrainte majeure identifiée est l'exercice du pouvoir de contrôle interne du Parquet sur tous les rapports initiés par la Cour.

Pour l'Assemblée Nationale, il a été organisé un atelier de formation sur le budget complété par des journées parlementaires d'information à l'attention des députés de la nouvelle législature.

Concernant la justice, l'informatisation des services est confrontée aux retards dans la validation des modules du logiciel par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et le Ministère de la Justice en relation avec l'Université de Dakar.

Le volet Acteurs Non Etatiques a mobilisé l'ensemble des ressources qui étaient prévues pour l'appui aux initiatives des ANEs. La structuration des Acteurs Non Etatiques s'est accrue avec l'appui à leur Plateforme, permettant à cette organisation de développer un plan d'actions et de disposer d'un secrétariat permanent opérationnel.

- Infrastructures de transport : pour le projet Mbirkilane-Tambacounda, un avenant à la CF de 5 M€ a été signé pour compléter une partie des coûts supplémentaires et l'autre partie sera prise en charge par l'Etat du Sénégal sur ses ressources propres et auprès d'autres bailleurs. Mais en fin 2007, la situation du projet était critique en raison des retards importants notés dans l'exécution.

En ce qui concerne le projet de voiries à HIMO, le contrat de maîtrise d'œuvre déléguée avec l'AGETIP (Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi) devrait être signé début janvier 2008 et les dossiers de consultation d'entreprises pour les services, les fournitures et les travaux lancés au cours du premier semestre 2008.

- Infrastructures d'assainissement : pour le projet d'Appui au développement urbain des quartiers de Pikine à St Louis et Khouma à Richard Toll, les contrats de travaux ont été signés et la sélection du bureau de contrôle et de surveillance des travaux est en cours de finalisation.

Les travaux d'assainissement pluvial de quartiers des villes de Mbacké, Diourbel, Mbour, Tivaouane et Richard Toll ont finalement progressé à un rythme raisonnable malgré un démarrage difficile du projet « Assainissement centres secondaires eaux pluviales ». Une étude de faisabilité

pour la deuxième phase du projet portant sur l'assainissement des eaux usées de ces mêmes localités, a débuté en octobre 2007.

L'étude organisationnelle de l'ONAS (Office national d'Assainissement du Sénégal), a permis d'établir un diagnostic du fonctionnement de cette agence d'exécution qui joue un rôle central dans le secteur et d'élaborer un plan d'actions (amélioration organisationnelle) et un plan de formation.

La mise en œuvre du plan d'actions a démarré mais dans les faits, l'ONAS tarde à fournir les preuves de ses avancées.

En ce qui concerne l'Emissaire en mer de la Station d'épuration de Cambéréne, après la signature de la convention de financement, les conditions préalables au lancement de l'Appel d'Offres qui porte sur le financement du secteur de l'assainissement restent encore à être remplies.

La cohérence des politiques de développement

Les politiques autres que la coopération au développement ont un fort impact sur les pays en développement. Le concept de cohérence des politiques pour le développement (CPD) vise à établir des synergies entre ces politiques et les objectifs de développement et par là même à renforcer l'efficacité de l'aide au développement. L'UE s'étant engagée à augmenter l'aide publique au développement, il faudrait veiller à ce que ces ressources soient utilisées de façon adéquate en cohérence entre les politiques établies.

Dans le domaine du commerce, l'année 2007 a été marquée par la question des APE pour laquelle le Sénégal est monté au premier plan de la lutte contre la signature d'un accord. Ce sentiment anti-APE a été exacerbé par l'opposition du Président Wade qui s'est prononcé en faveur plutôt d'un Accord de Partenariat pour le Développement.

Un afflux massif d'immigrants clandestins a été enregistré durant l'année 2007. Une politique de coordination entre l'UE et le Sénégal a été menée pour lutter de manière efficace contre ce fléau qui a fortement touché le Sénégal.

La stratégie conjointe UE-Afrique

Les priorités de la stratégie commune UE-Afrique sont prises en compte dans les actions de l'Union européenne au Sénégal et les Partenariats et Actions prioritaires du Premier Plan d'Action de Lisbonne pour la mise en œuvre de la stratégie feront l'objet d'une grande attention dans le cadre des discussions sur le 10^e FED.

Les résultats et les projets pour une amélioration de l'harmonisation et de la coordination des bailleurs, une analyse des avantages comparatifs des bailleurs et la mise en œuvre de la division du travail et l'implication des ANE, des autorités locales et du Parlement

Les Bailleurs de Fonds ont mis en place des stratégies de coordination en vue d'une plus grande complémentarité des actions. Des groupes thématiques sont plus ou moins actifs dans les différents secteurs de la coopération. Dans le cadre de la mise en œuvre du Code de conduite de l'UE sur la complémentarité et la Division du travail dans la politique de développement, des discussions ont été menées en vue d'actions éventuelles en la matière.

Des mesures sont également prises par la DCE pour renforcer le dialogue au niveau politique sur les questions fondamentales relatives à la coordination de l'aide. Le plan d'actions relatif à

l'harmonisation et à l'efficacité de l'aide au Sénégal (2007-2010) est en cours de validation et la feuille de route y relative élaborée avec la participation de partenaires financiers et techniques.

Par ailleurs, des programmes de l'UE sont gérés conjointement ou par délégation avec d'autres bailleurs.

De façon générale, un dialogue régulier existe avec les autorités sénégalaises, les Acteurs non Etatiques pour échanger sur les sujets en rapport avec la coopération Sénégal – Union européenne.

Country at a glance

A - Tableau des Indicateurs macroéconomiques

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Basic data							
1 Population (in 1000)	10205,1	10460,2	10721,7	10989,8	11264,5	11546,1	11834,8
- annual change in %	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
2a Nominal GDP (in millions €)	6077,3	6454,5	6956,7	7320,8	8140,8	8808,7	9634,4
2b Nominal GDP per capita (in millions €)	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8
2c - annual change in %		3,6%	5,2%	2,7%	8,5%	5,6%	6,7%
3 Real GDP (annual change in %)	6,7%	5,8%	5,3%	2,1%	5,0%	5,4%	6,3%
4 Gross fixed capital formation (in % of GDP)	21,5%	22,5%	22,4%	22,7%	23,1%	22,6%	21,8%
International transactions							
5 Exports of goods and services (in % of GDP)	26,6%	27,2%	27,3%	24,0%	22,1%	21,6%	25,3%
- of which the most important: ... (in % of GDP)							
6 Trade balance (in % of GDP)	-11,8%	-12,3%	-15,1%	-17,6%	-17,6%	-16,9%	-11,1%
7 Current account balance (in % of GDP)	-6,4%	-6,4%	-7,8%	-9,5%	-9,8%	-9,8%	-4,0%
8 Net inflows of foreign direct investment (in % of GDP)	0,7%	0,8%	0,7%	1,9%	2,8%	2,7%	4,2%
9 External debt (in % of GDP)	51%	44%	43%	18%	17%	16%	21%
10 Service of external debt (in % of exports of goods and non-factor services)	10,2%	6,9%	3,9%	4,5%	4,1%	5,3%	2,9%
11 Foreign exchange reserves (in months of imports of goods and non-factor services)	4,3	4,8	4,1	4,6	4,7	4,7	4,7
Government							
12 Revenues (in % of GDP)	20,0%	20,4%	20,9%	21,6%	22,5%	21,5%	21,8%
- of which: grants (in % of GDP)	1,9%	2,1%	1,7%	1,5%	1,9%	1,7%	1,7%
13 Expenditure (in % of GDP)	21,6%	23,3%	24,2%	27,7%	26,0%	26,3%	24,8%
- of which: capital expenditure (in % of GDP)	8,5%	9,7%	10,0%	9,9%	9,8%	11,8%	11,1%
14a Deficit (in % of GDP) including grants	-1,3%	-3,1%	-3,0%	-5,8%	-3,2%	-4,9%	-3,0%
14b Deficit (in % of GDP) excluding grants	-3,3%	-5,2%	-4,6%	-7,3%	-5,1%	-6,5%	-4,7%
15 Debt (in % of GDP)	54,8%	47,6%	46,0%	21,3%	22,1%	20,2%	24,0%
- of which: external (in % of total public debt)	92,9%	92,6%	92,7%	84,5%	77,4%	79,2%	89,2%
Other							
16 Consumer price inflation (annual average change in %)	-0,1%	0,5%	1,7%	2,1%	5,9%	4,1%	2,9%
17 Interest rate (for money, annual rate in %)							
18 Exchange rate (annual average of national currency per 1 €)	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957
19 Unemployment (in % of labour force, ILO definition)							
20 Employment in agriculture (in % of total employment)							

Source: DPÉE

Country at a glance

B. Table of indicators for the MDGs

	Indicator	1990	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2013	2015
Impact	1. Proportion de la population disposant de moins de 681 fcf USD par jour ¹ (681CFA= seuil de pauvreté)		57.7%(01)	54%	50.6%	50.4*	48.4*				<30%
	2. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	21.6% (1992)	22.7%		17.3%						
	3. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour mille)	148	139		136/121						

¹ Indicator 1 may be replaced by an equivalent indicator based on national poverty thresholds, in which case a comment will be needed to permit consistent interpretation of data over time.

Résultats	4. Taux net de scolarisation dans le primaire	43.8 (1991)	54.8	66.2	71.9						
	5. Taux d'achèvement de l'élémentaire	79.3 (1991)	36.3%	48.7%	53.9%						
	6. Proportion de filles par rapport aux garçons :										
	- dans l'enseignement primaire	0.73 (1991) primaire	0.87	0.95	0.97						
	- dans l'enseignement secondaire	0.53 (1991) second	0.65	0.72	0.75						
	- dans l'enseignement supérieur										
	7. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié		38%	52%	51.9%	59%	62*	65*	68*		75*
	8. Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole	51 %	48%	57 %	74 %						
	9. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans				1.5%						
	10. Proportion de la population ayant accès à une eau potable (<i>meilleure source d'eau</i>)		78 %	91 %	92 %	93 %	98*	98*	98*		100*
▪ Milieu urbain		56 %	64 %	66 %	69 %	71*	73*	75*		82*	
▪ Milieu rural											

Data source(s):

United Nations Statistics Division, *Millennium Development Goals Indicators*, <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx?cr=686>

Ministère de l'Economie et des Finances (2007), *Revue du DSRP. Situation des Indicateurs en 2006*.

DHS MICS UNICEF (2007), Senegal - List of core Indicators Health related MDGs/ enquête nationale

* Estimation

République du Sénégal (2007) *Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement*,

Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (2005), *Situation des Indicateurs de l'Education 2000-2005*

Indicateurs des OMD (santé et éducation) : données actuelles

Indicateurs du Millénaire, EDS-IV Sénégal 2005			
Objectif	Indicateur	Valeur	
1. Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	Masculin : 16,3 % Féminin : 18,3 %	Ensemble : 17,3 %
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	Taux net de scolarisation dans le primaire ¹	Masculin : 57,0 % Féminin : 57,7 %	Ensemble : 57,5 %
	Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième ¹	Masculin : 40,6 % Féminin : 38,8 %	Ensemble : 39,7 %
	Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans ²	Masculin : 50,9 % Féminin : 30,8 %	Ensemble : 34,7 %
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire	Primaire : 1,02 Secondaire : 0,83	
	Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport à celui des hommes ²		0,61
	Pourcentage de salariées dans le secteur non agricole qui sont des femmes ³		31,3 %
4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		121 pour 1 000
	Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		61 pour 1 000
	Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	Masculin : 73,2 % Féminin : 73,9 %	Ensemble : 73,5 %
5. Améliorer la santé maternelle	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)		401 pour 100 000
	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié		51,9 %
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs (une méthode moderne, femmes 15-49 en union)		14,6 %
	Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à risque (population âgée de 15 à 24) ⁴	Masculin : 52,4 % Féminin : 36,0 %	
	Population âgée de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida ⁵	Masculin : 23,7% Féminin : 19,3 %	
	Taux d'utilisation de la contraception (une méthode moderne, femmes 15-49 actuellement en union)		10,3 %
7. Assurer un environnement durable	Proportion de la population utilisant des combustibles solides ⁶	Urbain : 24,4 % Rural : 88,8 %	Ensemble : 60,7 %
	Proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure ⁷ , zones urbaines et rurales	Urbain : 89,0 % Rural : 44,2 %	Ensemble : 63,8 %
	Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement ⁸ , zones urbaines et rurales	Urbain : 95,6 % Rural : 63,4 %	Ensemble : 77,5 %

¹ Non compris les enfants dont le statut des parents est manquant.
² Correspond aux enquêtés qui ont, au moins, fréquenté l'école secondaire et à ceux pouvant lire une phrase entière.
³ L'emploi salarié comprend les enquêtées qui ont été payés en argent ou en argent et en nature.
⁴ On entend par rapports sexuels à hauts risques, les rapports sexuels avec un partenaire non-marital et non-cohabitant au cours des 12 mois précédant l'enquête.
⁵ Sont considérés comme ayant une bonne connaissance générale, les femmes et les hommes qui déclarent qu'on peut réduire le risque de contracter le virus du sida en utilisant des condoms et en limitant les rapports sexuels à un seul partenaire fidèle et qui n'est pas infecté, qui rejettent les deux idées locales erronées les plus courantes à propos de la transmission du sida, et qui savent qu'une personne paraissant en bonne santé peut avoir le virus du sida. Au Sénégal, les deux idées erronées les plus courantes sont la transmission par les piqûres de moustiques et le fait de partager les repas avec une personne infectée.
⁶ Charbon de bois, bois à brûler, paille ou bouse.
⁷ Eau de robinet, forage ou puits protégés.
⁸ Chasse d'eau, fosse/latrines non couvertes, fosse/latrines couvertes ou fosse/latrines ventilée améliorées.

Source EDS IV 2005

ENGAGEMENTS DU SENEGAL EN MATIERE DE GOUVERNANCE POUR LA PROGRAMMATION DU 10^{ème} FED

	Domaines de la gouvernance	Défis	Engagements généraux	Engagements spécifiques
01	Gouvernance politique/démocratie			
	Processus électoral	Organiser des élections libres, transparentes et démocratiques en 2007	<p>Mise en place d'une Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), chargée de superviser et de contrôler toutes les opérations du processus électoral, en rapport avec les partis politiques</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Le Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) est fonctionnelle ; elle a supervisé et contrôlé toutes les opérations du processus électoral en 2007 et a commencé déjà le faire pour 2008. Toutefois, les élections législatives de 2007 avaient été boycottées par une partie de l'opposition.</p>	<p>Inscription dans le budget de crédits suffisants pour que la CENA puisse fonctionner de façon satisfaisante : IOV = allocations 2006, 2007 et maintien d'un effort budgétaire adéquat sur 2008 et 2009 - source : lois de finances, lois de règlement, rapports d'activité CENA</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Montant de l'inscription budgétaire pour : 2006 : 800.000 FCFA 2007 : 2 milliards FCFA 2008 : 1,6 milliards FCFA</p>
	Principes démocratiques constitutionnels	Renforcer le processus démocratique, la séparation et l'équilibre des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire	Respect des principes démocratiques et constitutionnels	Mise en place d'un dispositif électoral qui assure un égal accès des citoyens à l'exercice du pouvoir et permet un déroulement satisfaisant des processus électoraux sur la période 2007-2013

			<p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Il a été noté beaucoup de changements constitutionnels allant dans le sens du renforcement des principes démocratiques et constitutionnels</p>	<p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>L'opération de numérisation de la carte nationale d'identité et de la carte électorale milite en faveur d'un égal accès des citoyens à l'exercice du pouvoir. Elle a permis un doublement du nombre d'inscrits aux élections présidentielles et législatives. Les observateurs internationaux ont reconnu que ces élections se sont, dans l'ensemble, bien déroulées.</p> <p>Il faut relever que le fichier électoral, en tant qu'élément du dispositif, est contesté par une partie de l'opposition, nonobstant la réalisation d'un audit qui avait conclu sur la fiabilité dudit fichier.</p>
02	Gouvernance politique / état de droit			
	<p>Systeme juridique</p>	<p>Renforcer la crédibilité de la justice et garantir la sécurité juridique et judiciaire</p>	<p>Mise en place d'un Programme¹ Sectoriel Justice (PSJ)</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Le Programme sectoriel justice est en cours d'exécution.</p>	<p>Renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de la Justice en 2007, en particulier formation des personnels, informatisation des services, gestion documentation et archives...</p> <p>Décisions de justice rendues et exécutées dans les délais requis (rapports annuels de l'IGAJ)</p> <p>Amélioration des sites judiciaires (tribunaux, maisons d'arrêt) sur tout le territoire national (adoption des textes relatifs à la carte judiciaire et exécution des constructions/réhabilitations)</p>

¹ Le PSJ est déjà conçu et mis en place. Il bénéficie de l'appui de la Commission Européenne, à travers son Programme d'appui au PNBG (PAPNBG)

				<p>Informatisation achevée de la chaîne pénale et du greffe et mise en réseau du système judiciaire en 2008 – système fonctionnel et opérationnel sur la période 2008-2013.</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Des sessions de renforcement des capacités ont été organisées à l'intention des personnels du Ministère de la Justice (Administration pénitentiaire, Education surveillée, etc.)</p> <p>Les décisions de justice ne sont pas encore rendues et exécutées dans les délais requis. Les facteurs explicatifs des lenteurs des procédures judiciaires sont à trouver dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les renvois multiples du fait des avocats - l'insuffisance des moyens des magistrats - le problème des ressources humaines. <p>Certaines infrastructures ont été réalisées et d'autres en cours (Palais de justice de Louga finalisé et fonctionnel, Palais de justice Lat Dior en cours de finition, Construction de nouveaux tribunaux départementaux).</p> <p>Aussi, la réalisation des études et dossiers d'appel d'offre pour la construction de la Cour d'Appel de Ziguinchor et la réhabilitation des tribunaux régionaux de Thiès, Saint Louis et Kaolack est bouclée.</p> <p>L'Etat a inscrit 750 millions de F CFA dans le budget de 2008, au titre de la réalisation des infrastructures</p> <p>IL'informatisation de la chaîne pénale n'est pas encore complète, mais en cours de réalisation.</p>
--	--	--	--	---

	Lutte contre la corruption	Lutter contre la corruption dans toutes ses formes	<p>Mise en place d'une Commission² Nationale de Lutte contre la Non transparence, la Corruption et la Concussion par la loi n° 2003-35 du 24 novembre 2003</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>La commission nationale de lutte contre la non transparence, la corruption et la concussion est fonctionnelle</p>	<p>Dotations budgétaires annuelles à la Commission suffisantes pour lui permettre d'accomplir sa mission. IOV = allocations 2006, 2007 et maintien d'un effort budgétaire adéquat sur la période 2008-2013 - source : lois de finances, lois de règlement, rapports d'activité. Niveau de financement extérieur complémentaire mobilisé sur la période 2007-2013</p> <p>Renforcement de son autonomie et de son indépendance par une réforme de la loi en 2007 permettant à la commission de s'autosaisir en cas de faits avérés</p> <p>Production régulière des rapports annuels de la commission pour rendre compte des réalisations sur la période</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Les dotations budgétaires annuelles seront poursuivies sur la période 2007-2013.</p> <p>2006 : 50 millions FCFA</p> <p>2007 : 100 millions FCFA</p> <p>2008 : 100 millions FCFA</p> <p>Le projet de loi portant modification de la loi 2003 – 35 du 24 novembre 2003 portant création d'une Commission nationale de lutte contre la non transparence, la corruption et la concussion a été validé au niveau du groupe de travail qui était commis à cet effet.</p>
--	----------------------------	--	--	---

² La réforme de la commission a été initiée par le groupe de travail « Procédures administratives, application des textes, bonne gouvernance, lutte contre la corruption et contrats publics » du Conseil Présidentiel sur l'Investissement (CPI)

				<p>Le projet de loi est dans le circuit d'adoption et d'approbation.</p> <p>Les modifications introduites portent entre autres sur : l'extension de la compétence de la Commission pour lui permettre de prendre connaissance des faits qualifiés de « délits voisins », mais aussi, l'élargissement des prérogatives de la Commission (auto saisine).</p> <p>La Commission a produit et déposé son rapport annuel 2007, auprès du Président de la République, pour rendre compte de son travail.</p> <p>En collaboration avec l'USAID, la Coordination du PNBG a réalisé une importante étude sur la corruption, étude qui devrait déboucher sur une stratégie de lutte contre la corruption au Sénégal.</p>
04	Efficiences gouvernementales			
	Capacités institutionnelles	Améliorer les performances et la qualité du service public	<p>Réactualisation du Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG)</p> <p>Mise en œuvre d'une réforme globale de l'administration publique</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Le Programme National de Bonne Gouvernance a été révisé et validé</p>	<p>Définition de normes de création et d'organisation des structures administratives à partir de 2007</p> <p>Réalisation d'une évaluation participative de la décentralisation et définition d'une nouvelle politique, dans le sens d'un renforcement des capacités des collectivités locales, à partir de 2007</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p>

			<p>Avec l'évolution institutionnelle de la Délégation au Management Public qui est devenue Délégation à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique, la réforme globale de l'administration est en cours de mise en oeuvre</p>	<p>Les normes de création et d'organisation des structures administratives n'ont pas encore été définies Cependant, dans le cadre du nouveau Document d'Appui du PNUD, il est envisagé de définir les normes de création et d'organisation des structures administratives au cours de l'année 2008.</p> <p>En matière de décentralisation, la tenue récente des assises sur la décentralisation a permis de procéder à une évaluation participative de cette politique publique. Aussi, un important Programme national de développement local est en cours d'exécution.</p>
Gestion des finances publiques	Promouvoir l'efficacité, l'efficience et la transparence dans la planification, l'allocation des ressources budgétaires, l'exécution des dépenses et les contrôles interne et externe exercés sur les finances publiques.	<p>Mise en place d'un Projet de Coordination des Réformes Budgétaires et Financières (PCRBF) pour la mise en oeuvre des plans CFAA³ et CPAR</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>La mise en oeuvre des réformes budgétaires et financières s'est globalement poursuivie en 2007. Cependant, certaines mesures jugées prioritaires (comme la déconcentration de l'ordonnancement) n'ont pas beaucoup évolué.</p>	<p>Généralisation de l'utilisation des logiciels SIGFIP et ASTER à partir de 2009</p> <p>Mesure de l'amélioration de la performance des finances publiques à travers la réalisation d'un PEFA en 2007 puis en 2010 au plus tard Mise en application du nouveau code des marchés publics et réduction du pourcentage du montant total des marchés publics passés en entente directe (cible : moins de 20% à partir de 2007)</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>L'utilisation du SIGFIB est presque généralisée au niveau central, car en 2007 l'ensemble des ministères logés au building administratif et</p>	

³ Country Financial Accountability Assessment Report

				<p>ceux qui sont concernés par le processus de déconcentration de l'ordonnancement ont été connectés au système.</p> <p>Au niveau déconcentré, le logiciel a été installé dans six régions.</p> <p>SIGFIB a également été prolongé à la phase de paiement (programme FMI)</p> <p>Quant à ASTER, son déploiement se poursuit mais des difficultés techniques ralentissent la finalisation du projet.</p> <p>L'exercice PEFA a été réalisé en 2007, et le Ministère de l'Economie et des Finances est en train de réactualiser les plans de réformes, suite aux résultats du PEFA.</p>
05	Gouvernance économique			
	Secteur privé / climat d'investissement	Atteindre un niveau de classe internationale en matière d'environnement des affaires	<p>Mise en place d'un Conseil Présidentiel pour l'investissement</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Le Conseil Présidentiel pour l'investissement se tient régulièrement</p>	<p>Adoption d'une loi relative à l'allègement des procédures administratives relatives à l'investissement</p> <p>Ramener le délai de constitution d'une entreprise et l'installation de l'investissement en dessous de 57 jours</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>La loi relative à l'allègement des procédures administratives relatives à l'investissement est adoptée.</p> <p>De 57 jours, le délai de constitution d'une entreprise a été ramenée à 2 jours (48 heures).</p>

				Le guichet unique et le Centre de facilitation sont fonctionnels.
--	--	--	--	---

06	Sécurité interne et externe			
	Stabilité interne / conflits	Renforcer la sécurité interne et parvenir à une paix durable en Casamance	<p>Mise en place d'un comité national de dialogue pour la paix en Casamance</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Comité mis en place mais le dialogue est encore difficile.</p>	<p>Continuation du dialogue avec les responsables du MFDC, pour parvenir à une paix durable en Casamance au cours de la période 2007- 2013 permettant de garantir la sécurité des personnes et des biens, et de relancer le processus de reconstruction/développement de la région.</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Le dialogue inter MFDC est rompu et la négociation politique entre l'Etat et le MFDC semble être en panne, après un bon démarrage en 2005. Le dialogue politique doit prendre un nouvel élan et de manière visible.</p> <p>Pendant la période 2008-2013, un important programme (4M d'euros) de déminage sera mis en oeuvre.</p>

07	Gouvernance sociale			
	Emploi	Promouvoir l'emploi indépendant en milieu rural et en milieu urbain d'une part, et une meilleure gestion de l'employabilité de la main d'œuvre, de l'autre ⁴	<p>Mise en place d'une politique d'emploi, productive et inclusive qui réponde aux objectifs de croissance accélérée et de réduction de la pauvreté en 2007</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>En cours de réalisation</p>	<p>Renforcer les filières de la formation professionnelle</p> <p>Mise en œuvre à partir de 2007 de la Stratégie de croissance accélérée dont l'un des effets induits est de créer, au niveau de chaque domaine ciblé, des emplois qualifiés et non qualifiés pour faire baisser considérablement le chômage.</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Un plan de renforcement des filières de la formation professionnelle a été élaboré par le Ministère en charge du secteur</p> <p>La loi d'orientation sur la SCA a été adoptée. La SCA est intégrée au DSRP</p>
08	Contexte régional et international			
	Implication dans le mécanisme de revue des pairs (ex./ NEPAD /APRM)	Promouvoir la bonne gouvernance à travers le Mécanisme Africain d'évaluation par les Pairs	<p>Mise en place d'un Comité National de concertation, chargé de préparer l'évaluation du Sénégal par les pairs</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Avec la suppression du Ministère Il a été noté un certain</p>	<p>Informers les différents acteurs de la gouvernance du processus d'évaluation par les pairs</p> <p>Se soumettre à l'évaluation du groupe d'experts africains et tirer les leçons de l'exercice</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p>

⁴ DSRP II

			refroidissement sur ce dossier	Une auto-évaluation a été faite en vue de préparer la mission des experts africains. Le cadre institutionnel relatif audit Comité est en cours de mise en place.
Migration	Maîtriser les flux migratoires vers l'Europe et autres destinations	<p>Définition d'une politique de migration pour mettre un terme à l'émigration clandestine et favoriser le retour au pays de certains sénégalais de l'extérieur</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Pour mettre à terme l'émigration clandestine, une nouvelle approche de l'émigration concertée a été développée. Ce qui s'est traduit par la signature d'un certain nombre d'accords avec des pays comme la France et l'Espagne.</p> <p>Il existe de projets de co développement pour favoriser le retour au pays de certains sénégalais</p>	<p>Dialogue régulier UE-Sénégal sur le respect de l'article 13 de l'accord de Cotonou</p> <p>Mise en place d'un dispositif de surveillance des côtes, pour freiner l'émigration clandestine par voie maritime.</p> <p>Développement des projets créateurs d'emplois pour freiner le départ massif de candidats à l'émigration, y inclus les projets portés par les sénégalais de l'extérieur</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Une mission de Art 13 (Conseil et Commission) de l'Union Européenne s'est déroulée au Sénégal du 25 au 27 septembre 2007. Une déclaration commune sur la gestion des flux migratoires a été signée. Les deux parties ont convenu de la mise en place de mécanisme de coordination opérationnelle. Toutefois, cette coordination n'est pas encore effective.</p> <p>Le dialogue politique se déroule essentiellement sur le terrain bilatéral entre les Etats membres et le Sénégal.</p>	

				<p>La Commission Européenne a fourni au Sénégal un appui dans sa lutte contre l'émigration illégale vers l'Union Européenne, à travers le mécanisme de réaction rapide. Dans ce cadre, trois projets ont été conclu en 2007 avec l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), la Fundacion Internacional y para Ibercamerica de Administracion y Politicas Publica (FIIAPP - Coopération Espagnole) et l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) pour une durée de six mois chacun. La mise en œuvre de ces projets est à présent arrivée à terme.</p> <p>La décision de financement o porté sur un engagement global de 1.800.000 d'euros.</p> <p>Rencontre prévue à Dakar :</p> <p>Dans le cadre du suivi de la conférence de Rabat, une réunion est prévue au Sénégal courant 2008, en partenariat avec l'Espagne sur le thème : Liens migration/développement.</p> <p>Etat des accords avec l'Espagne :</p> <p>L'Espagne a signé avec le Sénégal un accord sur l'émigration en janvier 2007, prévoyant entre autres d'accélérer et de faciliter le rapatriement des migrants clandestins d'Espagne en contre partie de quoi l'Espagne s'engage à faciliter le développement de l'émigration légale (Emplois saisonniers ciblés). En outre, l'Espagne a signé un mémorandum d'entente avec le Sénégal sur les conditions de mise en œuvre de patrouilles conjointes (voie maritime) dans le cadre du Frontex</p>
--	--	--	--	--

09	Qualité du partenariat			
	Dialogue politique	Mise en œuvre de l'article 8 de l'Accord de Cotonou	<p>Dialogue politique global, équilibré et approfondi, conduisant à des engagements mutuels.</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Pas de dialogue politique régulier, mais des échanges ad hoc entre le groupe des ambassadeurs et les Représentants de l'Etat, de l'opposition et de la société civile</p>	<p>Rencontres régulières UE - Gouvernement</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Le dialogue est concentré sur des thèmes politiques spécifiques (migrations, APE, Etat de droit, promotion de la paix etc.). Le dialogue se poursuit à la fois de façon formelle et informelle.</p>
	Dialogue de programmation	Promouvoir la participation des collectivités locales, du secteur privé, de la société civile et des bailleurs de fonds à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques	<p>Mise en place d'instances d'orientation, de pilotage et de suivi évaluation du DSRP</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Le Comité National de Suivi du DSRP a été rendu fonctionnel; Il est structuré en quatre sous commissions qui sont en train de dérouler leurs plans d'actions.</p>	<p>Tenue régulière de la revue annuelle documentée du processus DSRP permettant le dialogue entre tous les acteurs concernés et d'éventuelles réorientations stratégiques ou opérationnelles.</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>La réunion du Groupe consultatif s'est tenue à Paris en octobre 2007. Le suivi des engagements pris à Paris se fait tous les trois mois, dans le cadre d'une réunion de haut niveau présidée par le Premier Ministre. En novembre 2007, s'est tenue une revue des indicateurs du DSRP.</p>

				<p>Un processus de revue conjointe du DSRP, avec l'ensemble des acteurs, a été lancé en début 2008. Des groupes de travail ont été mis en place suivant les axes du DSRP.</p> <p>La tenue de la revue annuelle est prévue pour juin 2008.</p>
	Acteurs non étatiques	Renforcer les capacités d'organisation et d'intervention des acteurs non étatiques	<p>Mise en place d'un programme d'appui au PNBG comportant un volet appui aux acteurs non étatiques</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>L'UGP Acteurs non Etatiques est fonctionnelle. Le dispositif de coordination des différents partenaires (Plate forme, UGP, ON, DREAT, DCE) est opérationnel. Le mécanisme de concertation s'est affiné.</p>	<p>Appui technique et appui financier aux acteurs non étatiques Appui à la mise en place d'une plate forme des acteurs non étatiques</p> <p><u>Etat de mise en oeuvre</u></p> <p>Des projets initiés par les Acteurs non Etatiques bénéficient d'importants financements. Un dispositif de suivi – accompagnement est mis en place.</p> <p>Aussi, la plate forme des acteurs non Etatiques dispose d'un Secrétariat permanent fonctionnel grâce à un soutien non négligeable au travers du PA- PNBG.</p> <p>Il s y ajoute les actions de renforcement des capacités des ANE.</p>

